Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest

Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an,	Canada	$2.00
„ „	Etats-Unis ...	$2.50
„ „	Europe	$5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 24 janvier, 1923. No. 47

Pourquoi la France occupe la Ruhr

Un article du "Journal" d'Ottawa

La situation est grave en Europe. La mauvaise volonté évidente de l'Allemagne à s'acquitter de ses dettes de réparations a forcé la France à avoir recours aux moyens de coercition prévus par le traité de Versailles et elle contrôle en ce moment toutes les industries de la vallée de la Ruhr. Mais sur l'ordre du gouvernement de Berlin, les livraisons de charbon sont suspendues et une résistance systématique est organisée. De graves complications sont à redouter.

Cette question des réparations est complètement ignorée d'un grand nombre. Il est cependant indispensable de la connaître, au moins dans ses grandes lignes, pour pouvoir juger de l'attitude actuelle de la France et de l'Allemagne.

*L'article suivant, emprunté à l'*Ottawa Journal *du 9 janvier l'expose clairement et en toute impartialité.*

Les armées de la France se concentrent sur le Rhin, se préparant à saisir la vallée de la Ruhr. Pourquoi? Que signifient les réparations allemandes et à quoi répondent-elles? Le rédacteur du *Literary Digest*, qui récemment faisait le tour de la France et de l'Allemagne, nous fournit une réponse impressionnante. Il met en lumière un fait parfois resté obscur, que les réparations dont le paiement a été imposé à l'Allemagne n'ont d'autre raison que de rembourser les dommages qu'elle causa en attaquant et envahissant la France, et que, si l'Allemagne ne rembourse pas ces dommages, il faut qu'ils soient payés par quelqu'autre. Il déclare que "les régions dévastées constituent encore une formidable blessure dans le côté de la France exposé vers l'Allemagne, blessure en partie seulement cicatrisée," que virtuellement toutes les restaurations accomplies l'ont été jusqu'ici aux frais seuls de la France," et il cite ce sommaire si impressionnant du point de vue français présenté par le *Matin*, de Paris:

"Coût de la guerre pour la France:
"Sept départements dévastés.
"Quatre-vingt-quatorze pour cent de sa production de lainages.
"Quatre-vingt-dix pour cent de ses aciéries.
"Soixante-dix pour cent de ses sucreries de betteraves.
"Cinquante-cinq pour cent de son énergie électrique.
"Trente-cinq pour cent de ses charbonnages.
"Quatre cent milles de voies ferrées.
"La France, durant ces trois années:
"A dû payer $7,500,000,000 pour relever ses ruines.
"Cependant la guerre n'a coûté à l'Allemagne:
"Ni un pouce de territoire ruiné,
"ni une usine endommagée,
"ni un charbonnage détruit,
"ni une racine de betterave arrachée,
"ni un câble électrique détruit,
"ni un rail volé.
"Et l'Allemagne a payé en ces trois années un million et quart de dollars seulement."

M. Owen Wister, dont l'ouvrage "The Ancient Grudge" l'a classé comme l'un des plus sincères amis de la Grande Bretagne en Amérique, professe la même opinion, mais la développe d'une manière plus dramatique encore dans son livre récemment paru, "Neighbors Henceforth."

En France, quatre mille villages ont été détruits, vingt mille usines détruites, cinq mille maisons réduites en poussière. En ce qui concerne la propriété, les Allemands ont détruit ou volé pour vingt-et-un milliards de francs; en outre des fils barbelés et des tranchées, il a fallu déblayer quarante-deux millions de mètres cubes de débris, et cela par un peuple qui a eu un million trois cent quatre-vingt-cinq mille hommes de tués au feu, — ouvriers qui ne sont plus là pour aider à rebâtir, pas plus d'ailleurs qu'un bon nombre des deux millions et demi de blessés. Environ trois et demi pour cent de toute la population de la France a été tué. Si nos pertes avaient été proportionnelles, les 2,084,000 soldats envoyés en France et 1,000,000 de ceux restés ici auraient été tués.

Avant de condamner la France, avant de céder à l'opinion grandissante que les Français sont chauvins et impérialistes et qu'ils visent à jouer le rôle de la Prusse en Europe, il est bon de se rappeler ces choses.

Economiquement, politiquement, même au point de vue militaire, la France peut avoir tort, elle peut suivre une tactique pleine d'incalculables dangers pour l'Europe, mais n'allons pas dénoncer ses motifs ni prétendre qu'elle n'est point justifiée d'agir ainsi.

Il ne saurait non plus suffire de critiquer la France, comme certains le font, parce qu'elle refuse d'accéder au plaidoyer de l'Allemagne; alors que la Grande-Bretagne, par la nature même des faits, a obtenu de façon presque automatique satisfaction, en ce qui concernait ses réclamations, d'après le traité. La puissance navale allemande a été détruite; la flotte marchande allemande saisie; les colonies allemandes cédées; le droit spécial de l'Angleterre en Egypte, en Mésopotamie, en Palestine reconnu. Il ne reste plus en souffrance que sa part de l'argent à payer. Et comme la France a souffert infiniment plus que la Grande-Bretagne, cette part anglaise dans le total des réparations a été fixée à seulement 22 pour cent.

Pour la France, en conséquence, la question des réparations est vitale; son besoin est plus pressant et la part qui lui revient plus considérable. La Grande-Bretagne a des motifs de se montrer moins anxieuse. Sa part est relativement faible; elle doute que l'Allemagne soit capable de payer en or; il est de son intérêt de voir renaître le commerce allemand.

La vérité réelle, c'est qu'il est difficile de ne pas sympathiser avec la France. Elle demande seulement que l'Allemagne rembourse le coût des ravages allemands. Elle demande seulement que l'Allemagne paie tout bonnement ce que M. Lloyd Gorge, M. Wilson et tous les chefs politiques, lors de la conférence de la paix, ont déclaré être juste et droit. En un mot, elle demande simplement que l'Allemagne exécute le traité de Versailles; et en dehors de toute autre considération, la mémoire des deux millions de Français morts, leurs cendres mêlées à celles de nos morts à nous, devrait suffire pour nous empêcher de manifester toute hostilité ou mésentente envers son attitude.

L'effondrement du mark

New-York — Les agents de change pour la monnaie étrangère annoncent la disparition virtuelle du mark allemand comme médium d'échange commercial. Ils le quotent actuellement à 0,0042 sous, ou approximativement 23,800 au dollar américain.

Le sentiment anti-français

Essen — On rapporte deux exemples du sentiment allemand dans la zone occupée. Comme une jeune fille allemande, à Steele, sortait d'un théâtre de vues animées avec deux soldats français, quelqu'un s'est glissé derrière elle et lui a coupe sa chevelure.

Simples Notes

Nos enfants

Il y a quelque temps, dans une école catholique de Régina, on a eu l'idée de faire écrire à tous les élèves leurs prières ordinaires: Notre Père, Je vous salue Marie, Je crois en Dieu, Je me confesse à Dieu. Nous avons sous les yeux le rapport de l'instituteur chargé de corriger les copies, ainsi qu'une liste détaillée des erreurs commises par les élèves. Cette épreuve révèle un état de choses vraiment décourageant. On se demande comment des enfants de quinze ans et plus, c'est-à-dire à la veille de quitter l'école, peuvent faire montre d'une telle ignorance. Nous espérons que la situation est plus satisfaisante dans nos écoles franco-canadiennes. Il est à noter que les meilleures copies, parmi les élèves de Régina, étaient celles de petits Canadiens français. Nous signalons néanmoins ce point à l'attention des instituteurs et des commissaires d'école: nos enfants savent-ils écrire leurs prières d'une manière convenable?

Fanatisme sincère

On nous informe du Pas que la compagnie d'assurance "The Eagle Star", de Toronto, à laquelle l'on s'était adressé pour assurer la nouvelle cathédrale, a refusé de prendre l'assurance parce que c'était une institution catholique. Ce cas n'est pas isolé; il n'y a pas très longtemps une autre compagnie refusait également d'assurer certaines institutions catholiques du Manitoba. Les nôtres sont prévenus: ils laisseront soigneusement de côté ces compagnies au fanatisme sincère et agissant.

Rapatriement

M. Arthur Lemont, ancien rédacteur au *Canada* et au *Soleil*, vient d'être nommé surintendant du rapatriement des Canadiens français des Etats-Unis. Le gouvernement fédéral, on le sait, a décidé de faire un grand effort pour ramener au pays une partie de nos compatriotes qui avaient cru bien faire en allant chercher fortune dans la république voisine. M. Lemont a une connaissance approfondie de la situation franco-américaine et une longue expérience en matière de publicité. Il a visité l'Ouest ces dernières années et s'est familiarisé avec nos problèmes. Nul doute qu'il réussira à mener à bien l'oeuvre importante qui lui est confiée.

"L'Amitié Française d'Amérique"

Mais les Franco-Américains constituent là-bas un groupe homogène, bien organisé; il ne s'agit pas, bien entendu, de les rapatrier en bloc. *L'Action française* vient précisément de publier en brochure, sous le titre: *l'Amitié française d'Amérique*, la conférence prononcée à Lowell, lors du Congrès de la Fédération catholique des Sociétés franco-américaines, par M. l'abbé Groulx. L'auteur y esquisse, avec sa maîtrise reconnue, le projet d'une entr'aide qui rallierait toute la famille française du Canada et des Etats-Unis. Il n'a pas seulement en vue, c'est évident, les Franco-Américains, mais tous les groupes français extérieurs. Aussi les Franco-Canadiens de l'Ouest trouveront-ils dans ces pages d'utiles leçons à méditer.

Pauvre Allemagne!

Le *St-Peter's Bote* répond en quatorze points à l'article par lequel nous lui avions reproché la reproduction d'un article injurieux pour la France, à l'occasion du voyage de Clemenceau aux Etats-Unis. La teneur de sa réponse peut se résumer comme suit: Le *St. Peter's Bote* réclame le droit de défendre l'Allemagne quand il la voit injustement attaquée, comme le *Patriote* a le droit de défendre la France dans le même cas. A noter le cinquième point qui se lit comme suit:

"Actuellement, le St. Peter's Bote *considère l'Allemagne plus injustement attaquée par la France qu'aucune nation n'a jamais été attaquée par une autre, et, en conséquence, nous réclamons le droit d'attaquer la France en défense de l'Allemagne".*

Dont acte.

Ceux qui ont vu

Il est à noter qu'en dépit de l'attitude adoptée par l'Angleterre dans les derniers événements européens, l'opinion se montre favorable à la France dans un bon nombre de nos milieux, anglo-canadiens. C'est ainsi que le *Journal*, d'Ottawa, a publié coup sur coup deux ou trois articles approuvant le point de vue de M. Poincaré. D'autre part les "Anciens Combattants de Cobalt" approuvent l'occupation du bassin de la Ruhr par les Français. Ils ne manquent pas de saisir, disent-ils, la magnanimité de l'Angleterre, refusant de participer à l'occupation et d'ajouter aux humiliations de l'Allemagne, mais ils ont vu de leurs yeux le ravage et la ruine causés en France par les troupes allemandes pendant la guerre, et ne peuvent s'empêcher de reconnaître combien la France est dans son droit, dans les présentes circonstances.

Ce témoignage d'anciens soldats qui ont vu de leurs yeux et souffert de toute leur âme n'est pas à dédaigner.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Regina — Le premier ministre C.-A. Dunning annonce que la session du parlement de la Saskatchewan commencera le 8 février.

La Session ouvre au Manitoba

Une commission royale sur les matières d'éducation

Winnipeg — Le lieutenant-gouverneur sir James Aikins a ouvert jeudi la dix-septième assemblée législative du Manitoba. L'événement marque une ère nouvelle dans l'histoire politique de la province, puisque pour la première fois ce sont les fermiers qui détiennent le pouvoir, sous la direction du premier ministre John Bracken.

Talbot président

M. P. A. Talbot, député de Lavérendrye, qui amena la défaite du régime Norris à la dernière session, a été élu président.

L'hon. T. C. Norris, ancien premier ministre et chef du groupe libéral, est le chef officiel de l'opposition.

Le coût de l'éducation

Le gouvernement désire diminuer le coût de l'éducation dans la province. Ceci forme le point principal du discours du trône. On préconise la nomination d'une commission royale pour faire une enquête sur tout le système de l'instruction publique.

Une résolution en faveur de l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson, viendra devant la Chambre. Le discours du trône annonce aussi la continuation de la politique de stricte économie par le renvoi de nombreux employés.

Des milliers de personnes ont assisté à l'ouverture officielle du parlement. Celle-ci a été précédée d'une cérémonie publique à laquelle les 55 représentants élus ont prêté serment comme députés.

Deuil à Ottawa

L'Hon. W. C. Kennedy meurt en Floride

Ottawa — L'hon. W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer et canaux du Canada, parti récemment en Floride à la suite de deux opérations subies à Montréal, y est mort subitement mercredi soir d'une syncope.

M. Kennedy a été malade pendant de longs mois l'année dernière à l'hôpital Royal Victoria de Montréal. Depuis quelque temps son état s'était beaucoup amélioré et l'on espérait qu'il serait bientôt en mesure de reprendre son poste de ministre. Sa mort a causé un grand émoi parmi ses amis et ses collaborateurs. Le ministre des chemins de fer était très populaire dans les milieux politiques.

La mort de l'hon. Kennedy fait la première brèche dans les rangs du cabinet Mackenzie King, entré en fonctions le 29 décembre 1921. Elle laisse aussi vacant l'un des portefeuilles les plus importants. Depuis la maladie de M. Kennedy, le département des chemins de fer et canaux a été administré par l'hon. G. P. Graham, ministre de la défense nationale.

AUX JEUNES FRANCAIS

Le Consul Général de France au Canada procède actuellement à l'établissement du tableau de recensement de la classe 1923.

En conséquence, les jeunes Français nés en 1903 ou omis des classes précédentes sont invités à se mettre immédiatement en rapport avec le Consul Général de France au Canada, Montréal, Qué., en vue de leur inscription sur ce tableau.

L'organisation se prépare activement pour les 20, 21 et 22 février à Prince-Albert

Les différents comités sont à l'oeuvre pour se préparer à recevoir dignement les délégués de l'A. C. F. C. et des Commissaires d'école — Les dames de Prince-Albert et les Franco-Canadiennes de la Saskatchewan — Une brillante représentation en perspective — Tous les centres franco-canadiens de la province seront représentés.

La population franco-canadienne de Prince-Albert se trouve grandement honorée d'avoir été choisie comme siège de la prochaine convention. Aussi se promet-elle de faire une réception cordiale et empressée aux nombreux congressistes qui viendront de tous les points de la province.

Le cercle de l'A.C.F.C., chargé par le comité exécutif de l'A.C.F.C. de la préparation matérielle du congrès, s'est mis très activement à l'oeuvre. Nous avons donné, la semaine dernière, la composition des différents comités qui doivent se distribuer le travail d'organisation. Les présidents de ces comités se sont réunis tout récemment et ont reçu des instructions précises délimitant les attributions de chacun.

Nous entrons maintenant dans la période de préparation immédiate. Tous manifestent un entrain superbe et un dévouement admirable qui font augurer un beau succès pour les journées des 20, 21 et 22 février.

Les dames, de leur côté, ne restent pas inactives et préparent une gracieuse réception aux Franco-Canadiennes qui nous feront le plaisir d'assister à la convention. Bien qu'elles seront admises à toutes les séances, le programme prévoit pour elles des réunions spéciales dans un local à part. Elles y seront reçues par les dames de notre ville qui leur offriront quelques douceurs. Des orateurs choisis parmi nos visiteurs les plus éminents viendront leur faire des causeries sur des sujets intéressant la femme et le foyer.

Les Canadiennes de Prince-Albert passent pour savoir faire les choses et elles entendent bien être, ces jours-là, à la hauteur de leur réputation. Toutes nos visiteuses peuvent donc être sûres d'emporter de leur bref séjour au milieu de nous un souvenir agréable et de longue durée.

Le comité artistique travaille aussi beaucoup — c'est même lui qui s'est mis à la tâche le premier — mais comme il s'entoure d'un grand secret, il nous est difficile de dévoiler ses plans. D'après des rumeurs qui semblent fondées, cependant, nous assisterons, le dernier soir du congrès, à la plus brillante représentation qui se soit jamais donnée dans notre ville. Outre l'exécution de choeurs et de chants appropriés à la circonstance, on jouera deux pièces d'une haute portée éducatrice et d'un vif intérêt dramatique. Le comité artistique s'est efforcé de préparer un programme qui soit le digne couronnement des assises nationales des Franco-Canadiens de la Saskatchewan et nul doute qu'il y a pleinement réussi.

Nous constatons avec plaisir que l'annonce de la convention a été le signal d'un renouveau d'activité pour un bon nombre de cercles locaux. Plusieurs ont déjà fait le choix de leurs délégués officiels. Il importe que tous imitent cet exemple sans tarder. On sait que chaque cercle a droit à un délégué par dix membres en règle.

D'après les renseignements qui nous sont parvenus, nous avons la certitude que tous les centres du nord de la Saskatchewan sans exception seront représentés, quelques-uns par d'assez forts contingents.

Bien qu'à raison de la distance nous ne puissions pas espérer une assistance aussi nombreuse du sud de la province, nous comptons néanmoins que bien peu de nos paroisses de l'archidiocèse manqueront à l'appel. Notre secrétaire général Monseigneur Z.-H. Marois, en dépit de ses lourdes occupations, a bien voulu se mettre en communication avec les différents cercles de la région et il nous assure que l'on est très désireux partout de s'imposer des sacrifices pour le succès de la convention.

Que tous fassent un effort proportionné à leurs moyens et à la grandeur du but à atteindre, et le congrès de Prince-Albert aura les résultats heureux que nous sommes en droit d'en attendre.

MM. Lapointe et Fielding sont de retour d'Europe

Halifax — Les honorables Fielding, ministre des finances, et Lapointe, ministre de la marine, sont arrivés de Southampton sur le paquebot Pittsburgh, après avoir passé plus de quatre mois en Europe. Ils apportent avec eux des traités de commerce avec la France et l'Italie. Ils ont visité Bruxelles, mais il est entendu que la discussion d'un traité belge-canadien est suspendue en attendant une revision du système du tarif du gouvernement belge. Des négociations ont été entamées avec l'ambassade espagnole à Londres en vue d'un arrangement commercial avec ce pays. Récemment, l'Espagne a conclu un traité avec la Grande-Bretagne, ce qui fournit au Dominion l'occasion de faire de même, mais on croit que le gouvernement canadien préfère négocier un nouveau traité plutôt que de se soumettre aux conditions du traité avec la Grande Bretagne. Les ministres ont déclaré n'avoir rien à dire jusqu'à ce qu'ils soumettent officiellement au parlement le rapport de leur voyage.

Le "Wheat Board"

L'Alberta marche avec le Manitoba — Que va faire la Saskatchewan?

Calgary — Les fermiers d'Alberta se sont unis à ceux du Manitoba pour demander une commission du blé obligatoire, afin de disposer de la récolte cette année. Les fermiers de la Saskatchewan seront invités à faire la même démarche lorsqu'ils s'assembleront cette semaine. Si on n'obtient pas de commission fédérale, on suggère une commission provinciale pour l'Alberta.

Les Fermiers-Unis d'Alberta paraissent appuyer l'organisation manitobaine et se ranger de l'avis du premier ministre Greenfield, à savoir que, dans l'intervalle, un système coopératif volontaire devrait être élaboré par les compagnies et les organisations de fermiers.

Résolution

Voici la résolution telle que rédigée par le bureau central et adoptée sans modifications:

"Attendu que le présent système de marché de grains n'assure pas au producteur la pleine valeur de son blé;

"Attendu qu'il existe une demande persistante de la part des fermiers des trois provinces des prairies en vue de l'établissement d'une commission de blé pour la récolte de 1923.

"Qu'il soit par conséquent résolu que nous renouvelons notre demande d'une commission de blé investie autant que possible des pouvoirs de la commission de 1919, et nous demandons à notre gouvernement provincial de faire tout en son pouvoir pour coopérer avec les gouvernements provinciaux de la Saskatchewan et du Manitoba à cet te fin; et nous demandons à nos députés fédéraux de faire tous les efforts possibles pour faire adopter par le gouvernement fédéral une législation nécessaire à cette fin."

M. Wood

Voici ce qu'a déclaré le président H. W. Wood: "Nous ne croyons pas que notre système actuel soit efficace pour le marché du grain. Nous en réclamons un autre. Nous ne prétendons pas que dans un an ou à peu près nous revenions au système d'aujourd'hui. Nous serons en butte à la lutte que la ploutocratie organisée peut livrer contre la démocratie organisée. Le système idéal est une bourse coopérative volontaire. Je ne crois pas que personne n'en doute. Quel est le premier pas à faire dans la poursuite de notre idéal? L'action la plus pratique pour le moment est, à mon sens, une commission du blé avec l'autorité du gouvernement. Je ne sais si nous pouvons en obtenir une pratique, mais nous pouvons essayer. Si nous ne réussissons pas, nous pourrons adopter une autre méthode."

PARIS — Germaine Berthon, 20 ans, une anarchiste, est entrée dans les bureaux du journal royaliste *l'Action Française* et a tiré deux coups de revolver sur l'un des administrateurs, Marius Plateau, qui est tombé mort. Elle a ensuite tourné son arme contre elle-même. On l'a transportée à l'hôpital avec une blessure à la poitrine.

SASKATOON — Un incendie sérieux à Pelly a détruit cinq ou six magasins. Les dommages sont considérables.

Après deux semaines d'occupation

On a eu jusqu'ici plus d'ennuis que de bons résultats — Les industriels allemands vont en prison plutôt que de se soumettre aux Français — Saisie des banques et des mines — Le spectre de la faim — La situation est toujours critique.

Dusseldorf, 17. Les représentants des gros industriels allemands ne se sont pas rendus, ce matin, à l'assemblée convoquée par la commission de contrôle. Ils ont fait savoir qu'ils avaient décidé d'obéir aux ordres du gouvernement de Berlin plutôt qu'aux ordres des Français pour ce qui regarde les livraisons de houille. Ils ont donc ainsi laissé aux autorités françaises le soin de faire la prochaine démarche.

L'ultimatum adressé aux chefs industriels, hier, leur enjoignant de continuer à livrer de la houille, sous peine de fortes sanctions, expire à quatre heures, cet après-midi.

Grave avertissement du général Simon

Dusselford, 17. — A la conférence d'hier entre les autorités françaises et les propriétaires des houillères, le général Simon a dit aux Allemands: "Nous ne vous avons pas fait venir pour discuter, mais pour vous transmettre les ordres de notre gouvernement. Si vous ne jugez pas bon d'obéir, vous serez traduits en cour martiale, condamnés et incarcérés."

Les chefs industriels quittèrent la salle sans mot dire, mais une fois parvenus en dehors de la salle, ils ne se génèrent pas pour dire qu'ils préféraient aller en prison plutôt que de se soumettre.

Trente-deux chefs ouvriers, représentant tous les districts et toutes les industries de la Ruhr, y compris les syndicats catholiques, socialistes et communistes des houilleurs, des cheminots et des ouvriers métallurgiques, furent ensuite admis dans la salle des délibérations. Le Dr Groetzner, gouverneur prussien de la province de Dusseldorf, leur servait de porte-parole.

Responsabilité de l'Allemagne

Le général Simon dit aux chefs ouvriers que la France est l'amie du travailleur. Le gouvernement allemand, a-t-il déclaré, est responsable des récents événements et veut sacrifier les ouvriers à sa politique d'impérialisme.

Il a laissé les approvisionnements de vivres se diminuer et ne se soucie guère que ses sujets crèvent de faim ou non.

Le Dr Groetzner, grandement ému, se leva et dit: "Je ne puis écouter pareils mensonges, pareilles attaques injustes contre mon gouvernement. Je m'en vais."

Et il quitta la salle de la conférence.

Continuant son discours, le général Simon a demandé aux travailleurs de se mettre en contact avec leurs camarades des zones de Dusseldorf et de Duisbourg, occupées depuis deux ans par les Français, afin d'apprendre comment les ouvriers sont bien traités.

Les industries pourraient fermer leurs portes

Les chefs ont consenti à continuer à travailler, mais ils ont exprimé l'opinion que les circonstances pourraient bien forcer les industries à clore leurs portes. Pour le moment, ils agiront comme d'habitude.

Si à cinq heures, cet après-midi, les magnats de l'industrie allemande persistent dans leur entêtement, les Français sont bien résolus à mettre à exécution leurs menaces de représailles et les Allemands, de leur côté, paraissent non moins décidés à résister aux événements qui pourront suivre.

Des experts sont à l'oeuvre, aujourd'hui, pour trouver moyen d'exploiter les houillères avec la main-d'oeuvre allemande dirigée par des ingénieurs français. D'autres ingénieurs sont mandés de France et on les attend, ce soir. Il y en aura à peu près 200, soit un ingénieur pour chaque puits minier de la Ruhr.

Suite en 2ème page

La persécution au Mexique

Décret d'expulsion contre le délégué apostolique

Mexico — Le président Obregon du Mexique a signé un arrêt d'expulsion contre Son Excellence Mgr Ernesto Filippi, délégué apostolique au Mexique, à la suite d'une prétendue violation de la loi prohibant les cérémonies religieuses en plein air. Le prélat est averti de quitter le territoire mexicain d'ici soixante-douze heures.

La faute que le président reproche au délégué apostolique, c'est d'avoir pris part au dévoilement d'un monument du Sacré-Coeur, à Silao, province de Guanajuto, et d'avoir célébré la messe en plein air, en présence de cinquante mille catholiques.

La constitution de 1857 défend les manifestations religieuses en plein air ou sur les places publiques. "Nous ne pouvons laisser passer sans punition, a déclaré le président, une violation aussi délibérée de la constituton de la part des catholiques, conduits par leurs prélats au Mexique. Le procureur général a reçu ordre d'établir une enquête, et tous les Mexicains qui ont participé à la cérémonie seront punis selon la loi, tandis que les étrangers qui s'y trouvaient seront bannis du territoire du Mexique, en vertu de l'article 33 de la constitution. Il faut que les lois soient observées, car si nous, qui gouvernons, ne pouvons mettre les lois en vigueur, il vaudrait mieux démissionner et revenir à la vie ordinaire."

Le président Obregon a traité Mgr Filippi d'étranger pernicieux; il a exprimé l'opinion que Monseigneur a présidé la cérémonie de Silao afin de sonder la force du gouvernement. On lui prête l'intention de sévir contre les catholiques qui transgressent la loi des cérémonies religieuses.

Le ministre Calles a déclaré de son côté que le gouvernement mexicain veut défendre aux prélats étrangers de venir exercer leur ministère apostolique au Mexique; ce serait un privilège dévolu aux seuls dignitaires ecclésiastiques du Mexique, prétend-il, car l'ingérence de ces prélats déshonore le clergé mexicain, qui pourrait remplir seul les fonctions ecclésiastiques.

Le réprésentant du gouvernement italien a pris la défense de Mgr Filippi et s'oppose à l'ordre d'expulsion. Par ailleurs les autorités religieuses s'étonnent de cette attaque directe contre les catholiques; elles disent qu'elles n'ont pas eu l'intention de violer la loi, puisque la cérémonie a eu lieu sur un terrain privé appartenant aux catholiques.

Mgr Filippi est l'ancien secrétaire de la délégation apostolique à Ottawa.

Le prélat a quitté la capitale du Mexique incognito et est allé prendre le train à un faubourg situé à six milles de la ville. La foule qui s'était réunie à la gare pour lui faire ses adieux a été très désappointée. Mgr Philippi se rend à Washington.

:*:

Une banque nationale canadienne

C'est ce que demandent les "Fermiers-Unis" du Manitoba

Brandon — Les Fermiers du Manitoba ont adopté, par une très forte majorité, une résolution demandant la création d'une banque nationale canadienne. La résolution se lit comme suit:

"Cette assemblée demande au gouvernement fédéral d'établir une banque nationale canadienne qui fera concurrence aux banques actuelles et qui possédera tous les pouvoirs dont jouissent toutes les banques à chartes, d'après la loi des banques du Canada."

Une autre résolution qui a été adoptée demande que le comité exécutif de l'association s'entende avec les autres organisations similaires et avec les gouvernements fédéral et provinciaux de l'Ouest, dans le but de trouver une solution aux difficultés financières des fermiers.

L'assemblée a aussi recommandé l'adoption d'une législation qui permettrait à un cultivateur, lorsqu'il est dans l'impossibilité de payer le plein montant dû à ses créanciers, de leur verser un montant proportionné à la valeur de sa récolte.

L'assemblée a admis la nécessité d'une politique d'immigration, mais tout en approuvant les projets du gouvernement fédéral, elle a demandé à ce dernier "de consacrer toute son énergie à l'amélioration des conditions agricoles comme la première mesure à prendre pour mener à bien cette politique."

:*:

Mariages de vanité et de snobisme

Ottawa — Les mariages mixtes sont pour la plupart basés sur la vanité et le snobisme.

Telle est l'opinion exprimée par le R. P. Laflamme, O. M. I., curé du Sacré-Coeur, paroisse la plus fashionable de la capitale. Ces remarques ont été faites, en annonçant qu'en 1922, il y a eu dans cette paroisse six mariages entre catholiques et protestants sur un total de 37, soit une moyenne de 18 p.c. L'année 1923, ne s'annonce pas mieux, dit-il, car dans cette paroisse sur trois prochains mariages il y aura deux mariages mixtes. Dans une ville, comme Ottawa, il y a assez de jeunes gens et de jeunes filles catholiques, ajoute le R. P. Laflamme, pour se marier entre eux sans avoir à déplorer chaque année un aussi grand nombre d'unions entre catholiques et protestants.

M. Crerar reste député de Marquette

Minnedosa, Man. — L'hon. T. A. Crerar, ex-chef du parti progressiste, continuera à représenter le comté de Marquette à la Chambre des Communes. La chose a été décidée lors d'une assemblée de l'exécutif des progressistes de Marquette, assemblée à laquelle M. Crerar était présent. Celui-ci expliqua qu'il ne pouvait consacrer tout son temps à ses devoirs de représentant de Marquette, mais qu'il y donnerait tout le temps qu'il pourrait dérober à ses charges de président des United Grain Growers" et qu'au parlement il appuierait la politique progressiste et le chef Robert Forke.

:*:

Les élections dans Québec

Les deux chefs de parti sont optimistes

Montréal — M. L. A. Taschereau, premier ministre, de passage à Montréal, a déclaré être plus confiant que jamais dans l'issue de la lutte qui doit s'engager incessamment. "Tout va bien, a-t-il dit, et je suis convaincu que nous remporterons une belle victoire. Le peuple quoi qu'en dise M. Sauvé, est satisfait de l'administration actuelle. Il apprécie hautement la politique que nous avons suivie, et le vote qui sera enregistré sera le plus beau témoignage de confiance qui nous ait encore été donné."

Bref, M. Taschereau est convaincu que le parti libéral obtiendra, au prochain scrutin, un vote plus considérable encore qu'aux dernières élections. Il pousse même l'optimisme jusqu'à donner à entendre qu'il craint pour les sièges détenus actuellement par les conservateurs.

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, déclare, de son côté, que la réception dont il a été récemment l'objet tant à Québec qu'à Chicoutimi est d'un bon augure. En ce qui concerne le district de Québec en particulier, dit-il, les nouvelles sont excellentes et tout indique un profond revirement d'opinion chez un grand nombre d'anciens partisans du gouvernement actuel.

L'Hon. Gariépy candidat libéral dans Trois-Rivières

Trois-Rivières — Au cours d'une assemblée du club Laurier, plusieurs voix se sont élevées dans la salle, réclamant la candidature de J. W. Gariépy, ancien ministre des affaires municipales de l'Alberta, en remplacement de M. le notaire L.-P. Mercier, député actuel du comté des Trois-Rivières.

M. Mercier protestant vivement contre cet incident, a déclaré que sa candidature avait été endossée par l'organisation libérale et par M. Taschereau personnellement. Il ajouta qu'il avait loué la salle de ses propres deniers et que les mécontents n'avaient qu'une chose à faire, évacuer les lieux.

M. Mercier ayant quitté lui-même la salle après son discours, M. Gariépy, qu'on était allé chercher chez lui, a fait son apparition. Invité à prendre la parole, ce dernier a déclaré qu'il n'avait aucune ambition politique. "Je suis un partisan du gouvernement Taschereau, a-t-il ajouté, mais je demande ce qu'il est advenu de la liberté en constatant les méthodes employées dans le comté des Trois-Rivières. Que le gouvernement sache dès ce soir que nous n'accepterons aucun candidat officiel."

L'assemblée s'est déclarée ensuite en faveur de la candidature de M. Gariépy.

Cependant à la suite d'une entrevue avec M. Taschereau, M. Gariépy aurait renoncé à être candidat.

Roger Maillet dans Saint-Jacques

Montréal — On nous informe que M. Roger Maillet journaliste et directeur du *Matin*, annonce officiellement qu'il se porte candidat dans la division Saint-Jacques. M. Maillet briguera les suffrages comme libéral-oppositionniste, appuyant le programme de M. Sauvé, le chef de l'opposition provinciale.

Le candidat a reçu une pétition comprenant environ deux mille signatures d'électeurs de la division St-Jacques, parmi lesquels on voit des libéraux, des conservateurs et des nationalistes. M. Armand Lavergne appuiera cette candidature et participera personnellement à la campagne de M. Maillet.

:*:

Femme de l'Alberta condamnée à mort

Edmonton — Irène-May Christensen a été jugée coupable du meurtre volontaire de son époux à Dapp, Alta, le 29 septembre, et condamnée à être pendue à Fort Saskatchewan le 4 avril prochain.

Mme Christensen s'est évanouie quand le chef du jury a annoncé la décision. Elle a été incapable de répondre au juge qui lui demandait si elle avait quelque chose à dire ou quelque raison à donner contre l'imposition de sa peine.

:*:

Le commerce de la cocaïne à Montréal

Montréal — Le Docteur J.-Albert Provost a été condamné à mille dollars d'amende, à une suspension de un an comme médecin, et au bannissement immédiat de la ville. Il y avait quatre accusations contre le Dr Provost pour vente de cocaïne. Il en avait vendu dans la rue tant en haut qu'en bas de la ville. Lors de son arrestation, il avait quatre grains sur lui. Il s'est avoué coupable.

Après deux semaines d'occupation

Suite de la 1ère page

On arrache un drapeau français

Bad-Ems, 17. — Le drapeau français qui flottait sur le château abandonné de Baderlay, situé sur une colline aux environs de la ville, a été arraché. C'est la seule manifestation anti-française signalée en Rhéanie.

Le bourgmestre a offert une récompense de 100,000 marks pour l'arrestation du coupable et a fait des excuses aux Français.

La ville de Bad-Ems est située dans la zone américaine, mais est occupée par des troupes françaises sous le commandement du major-général Allen.

Etat de guerre

Londres, 17. — Une dépêche de Berlin au *Daily Express* annonce que le gouvernement allemand a décidé d'expulser d'Allemagne tous les citoyens français et d'établir pratiquement l'état de guerre avec la France, moins les conflits à main armée.

La France confisque les mines allemandes

Dusseldorf, 17 janvier — Le général Degoutte annonce officiellement que les opérations militaires de l'occupation de la Ruhr sont maintenant complètement terminées.

Les propriétaires de mines ont été informés que leur industrie serait confisquée et exploitée sous la direction des Français pour le bénéfice du compte des réparations.

Essen, 17 janvier — Les autorités françaises ont annoncé qu'elles commenceront l'exploitation des mines de la Ruhr demain, réquisitionnant la main-d'oeuvre allemande, si c'est nécessaire.

Les propriétaires et les industriels qui refusent leur coopération à la France seront poursuivis devant une cour martiale.

A la suite d'incidents survenus à Bochum, la loi martiale y est plus strictement en vigueur qu'ailleurs. Une censure de presse a été établie dans différents districts.

On n'emploiera que 45,000 hommes

Paris, 17 janvier — Pour tranquilliser les Américains qui craignaient que la France ne poursuive son occupation militaire au-delà du territoire annoncé, M. Poincaré a câblé à l'ambassadeur Jusserand à Washington d'informer le département d'Etat que le total maximum des troupes françaises serait 45,000 hommes.

Des dépêches de Essen déclaraient que l'armée d'occupation dépassait 100,000. C'est ce qui avait poussé le secrétaire Hughes à demander confirmation de ce chiffre à M. Jusserand.

Les autorités françaises considèrent cet effectif de 45,000 comme extrêmement modéré pour toute la vallée de la Ruhr et parfaitement justifié par l'opposition du gouvernement allemand.

Des Anglais offrent leurs services à la France

Paris — Le Quai d'Orsay annonce que M. Poincaré a reçu une lettre du président de la Société des Ingénieurs franco-britanniques, de Londres, lui offrant les services d'ingénieurs des mines anglais et de pilotes pour la navigation fluviale qui désirent prendre part aux opérations dans la Ruhr. Ceci a réjoui le gouvernement. Il y voit une indication que la nation anglaise commence à apprécier la possibilité de voir le plan français donner des résultats profitables.

La France s'empare des canaux et des chemins de fer

Essen, 18 janvier — Les artères de l'industrie allemande, canaux et chemins de fer qui transportent le combustible et l'acier du coeur de la Ruhr au reste de l'Allemagne ont été saisies par les Français, comme nouvelles mesures pénales. Il n'y a pas une route sortant de la Ruhr qui ne soit pas actuellement contrôlée par l'armée française.

Les forêts vont être exploitées par les Alliés comme les mines de charbon, si les mineurs allemands persistent à refuser de travailler sous la surveillance des Français. Rien ne sera épargné, déclare-t-on, pour faire de l'occupation de la Ruhr un succès.

Devant les nouvelles sections pénales, les menaces de cour martiale pour les gros propriétaires de mines et la saisie de nouveau territoire, les Allemands demeurent entêtés dans leur opposition. La commission nationale du charbon a répété sa défense de livrer du charbon à la France et à la Belgique.

Il n'y a pas eu de désordres à Dortmund, Luenen et Essen.

Les provisions sont rares, on pense que dans deux mois elles seront épuisées. Les Français occupant les canaux, les routes et les chemins de fer, avec la perspective de la cessation du travail dans plusieurs des grandes mines, la situation est sérieuse.

Saisie des banques et des mines d'Etat

Dusseldorf, 19 janv. — Les troupes françaises ont saisi toutes les succursales de la Reichsbank dans la vallée de la Ruhr. Il s'en est suivi des scènes d'agitation touchant presque à la panique.

A Dusseldorf, toutes les autres banques ont fermé leurs portes, se disant incapables de continuer les affaires à la suite de la saisie de la Reichsbank. La vie économique de la ville se trouve suspendue.

Essen — Les troupes d'occupation ont commencé aujourd'hui à saisir les mines d'Etat. Plusieurs directeurs ont été arrêtés pour refus de livrer du charbon et du coke.

La Russie proteste

Moscou — La première déclaration officielle de la Russie à propos de l'occupation du bassin de la Ruhr par la France a été prononcée par le comité exécutif central panrusse sous forme d'un message adressé à tous les peuples de la terre. Il proteste vigoureusement contre l'action de la France et de ses alliés et attire l'attention sur le danger d'une nouvelle guerre.

Il accuse la France d'être allée plus loin que "le honteux traité de Versailles." Il déclare que la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon, en se lavant les mains, ou en ne protestant que faiblement, sont également coupables d'avoir violé la souveraineté du peuple allemand et d'avoir foulé aux pieds ses droits à l'autonomie.

:*:

CHARLOTTETOWN, Ile du P.-E. — La neige s'est amoncelée à une telle hauteur dans les enclos où l'on élève des renards, pendant une récente tempête, que de trente à quarante renards se sont enfuis. M. B. Graham Rogers a perdu un premier prix de l'exposition de Toronto.

Constantin fumait beaucoup

Athènes — Les partisans de l'ancien roi Constantin expriment de profonds regrets sur sa mort. On les entend souvent dire que ses épreuves étaient trop fortes pour lui. Ses adversaires irréductibles ne retiennent pas leur langue et invectivent le défunt.

Les amis de Constantin disent qu'il fumait trop, ce qui lui avait affaibli le coeur. Selon eux, il se peut que cet excès ait été la cause de sa mort.

Londres — Une dépêche d'Athènes au "Times" dit que le Conseil des ministres a décidé d'interdire que les restes de Constantin soient inhumés en Grèce.

:*:

Pour Rome

Montréal — Sa Grandeur Mgr Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, s'embarquera le 25 janvier à New-York pour faire sa visite *ad limina* à Rome.

Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet, s'embarquera le 24 à New-York, pour se rendre à Naples et de là à Rome, pour son voyage *ad limina*.

:*:

PARIS — La Chambre a voté la suspension de l'immunité parlementaire du député communiste Cachin par 371 voix contre 143, au cours d'une séance très orageuse dans laquelle des membres de la droite et de la gauche en sont venus aux mains

Encyclique de S. S. Pie XI

A nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et à tous les autres Ordinaires en communion avec le Siège Apostolique

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Dès que le dessein et la volonté secrète de Dieu Nous élevèrent, sans recommandation d'aucun mérite, à cette charge de vérité et de charité, Nous eûmes le désir de vous exprimer au plus tôt par une lettre Notre vive affection, *à tous*, Vénérables Frères et à Nos fils aînés, à tous ceux qui sont confiés de plus près à vos soins. Nous avons, semble-t-il, manifesté ce vouloir au moment même de Notre élection, lorsque du haut de la Basilique vaticane, devant une foule immense Notre bénédiction s'étendit sur la ville et le monde: et partout, le Sacré Collège des cardinaux en tête, vous avez reçu cette bénédiction avec une allégresse telle que, dans la surprise d'une charge aussi inattendue à assumer, elle Nous apporta une consolation opportune et intense, résultant de Notre confiance dans le secours divin.

Enfin, à la veille de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ vers le début d'une année nouvelle, **Notre bouche s'est ouverte pour vous (II Cor. VI 11)** et Nous voudrions que Notre discours vous parvienne comme au jour des étrennes les voeux du Père pour ses fils.

Raisons du retard de l'Encyclique

Nous désirions y réfléchir mûrement et des causes diverses s'y opposèrent successivement. Il fallut d'abord répondre aux félicitations des catholiques qui Nous adressaient chaque jour d'innombrables lettres et saluaient le nouveau successeur de saint Pierre avec tous les témoignages de la piété *filiale la plus ardente*. Ensuite, Nous commençâmes à expérimenter **les soucis de chaque jour, la sollicitude de toutes les Eglises (II Cor. XI, 28)** *dont parle* l'Apôtre. A ces préoccupations ordinaires de Notre charge d'autres s'ajoutèrent pour y mettre le comble: celle de poursuivre les négociations si importantes que Nous trouvâmes engagées au sujet de la Terre Sainte et de la situation en ces lieux des chrétiens et d'Eglises illustres entre toutes; celle de défendre la cause de la justice et de la charité, ce qui est Notre rôle, dans les assemblées des nations victorieuses qui décident du sort des peuples et de les exhorter surtout, comme elles le méritent, à tenir compte des choses spirituelles qui, par rapport aux autres réalités, ont une valeur égale, et même supérieure; celle de secourir par tous nos efforts des populations nombreuses et lointaines que torturent la faim et *toutes sortes de misères*, ce que Nous fîmes en envoyant tout ce que Nos pauvres ressources Nous permettaient de subsides et en implorant la charité de l'univers entier; celle de Nous dévouer à arrêter, dans *Notre peuple d'origine et dans* le pays où Dieu plaça le Siège de Pierre, les *luttes violentes et multiples qui* semblaient menacer des pires dangers Notre chère *nation*.

Les grandes consolations de l'année

Il ne manqua pas, en ce même temps, de causes de joie profonde. Durant le XXVIe Congrès eucharistique international et les solennités du tricentenaire de la fondation de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Notre âme fut inondée de consolations célestes si nombreuses que Nous n'espérions pas en pouvoir goûter autant, au début de Notre pontificat. En ces occasions, il Nous fut donné de Nous entretenir en particulier avec à peu près tous Nos chers fils les cardinaux, et avec un *si grand nombre* de Nos vénérables frères les évêques, qu'il eût été difficile d'en voir plus en plusieurs années. Il Nous fut aussi permis, — *ce que Nous désirions tant* — d'admettre en Notre présence et de saluer par une allocution paternelle de grandes multitudes de fidèles, comme autant de délégations de cette famille presque infinie que le Seigneur Nous *a confiée* et qui, selon l'Apocalypse, est constituée de **toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute** nation. Un spectacle divin s'offrit à Nos yeux, lorsque Notre Rédempteur, caché dans l'Eucharistie, avança en *triomphateur*, entouré de masses profondes de fidèles accourues de toutes parts et traversa la ville de Rome dont il semblait être citoyen et qu'il parut reprendre *possession des honneurs* qui lui sont dus, comme au Roi des *individus* et des peuples; lorsque les prêtres et les pieux laïques manifestèrent en public leur ardeur pour la prière et l'apostolat, comme si le Paraclet était descendu sur eux une seconde fois; lorsque la foi vivace du peuple romain fut *comme autrefois*, célébrée dans l'univers entier, pour la *plus grande* gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes.

Cependant, la Vierge Marie, Mère de Dieu et notre très bienveillante Mère à tous, qui Nous avait souri dans ses sanctuaires de Czenstochowa et d'Astrabama, dans sa Grotte miraculeuse de Lourdes, et surtout à Milan, au sommet élancé de son temple, et, non loin de là, dans son sanctuaire de Rhô, la Vierge Marie paraît avoir agréé le devoir de piété que Nous lui avons rendu, lorsque, une fois achevées les réparations nécessitées par l'incendie, Nous fîmes replacer dans la basilique de Lorette son image vénérable, artistement refaite près de Nous, consacrée et couronnée de Nos propres mains. On crut assister au triomphe splendide de l'auguste Vierge elle-même; car, du Vatican jusqu'à Lorette, partout où passait la sainte image, la population religieuse forma une immense haie d'honneur, et tous les rangs de la société vinrent des alentours au-devant du cortège manifester une piété intense envers Marie et le Vicaire de Jésus-Christ.

A la leçon de ces événements joyeux ou tristes dont Nous voulons ici livrer le souvenir à la *postérité*, Notre esprit découvrit peu à peu ce que Nous devions Nous proposer dans le suprême Pontificat, et ce qui ferait l'objet de Notre première Lettre.

La situation internationale d'après-guerre

Nul ne l'ignore: ni les individus, ni la société, ni les peuples n'ont encore, après le malheur de la guerre, conquis une paix véritable; cette tranquillité active et productrice que tous désirent, ou la recherche encore. Mais il faut considérer soigneusement l'étendue et la gravité de ce mal, en scruter les causes et les principes, si l'on veut, comme Nous le voulons, y apporter le remède opportun: cette tâche, Nous Nous proposons, en vertu de Notre charge apostolique, de l'entreprendre dans cette Lettre, et nous ne cesserons de la poursuivre. En effet, la situation subsiste encore, qui préoccupa l'esprit de Notre très regretté prédécesseur, Benoit XV, durant tout son Pontificat; par conséquent, les initiatives et les idées qu'il eut en ces questions, Nous les reprenons Nous-mêmes. Il est à souhaiter que tous les gens de bien s'unissent dans la même pensée et le même vouloir que Nous et qu'ils mettent avec Nous tous leurs soins et toute leur ardeur, afin d'obtenir de Dieu pour les hommes une paix vraie et durable.

Les paroles suivantes des prophètes conviennent merveilleusement à notre temps: **Nous attendions la paix et il n'y a rien de bon; le temps du remède, et voici la terreur! (Jer., VIII, 15), le temps de la guérison, et voici l'épouvante! (Jer., XIV, 19.) Nous attendions la lumière, et voici les ténèbres... le jugement et il n'y en a pas, le salut et il s'est éloigné de nous. (Is., LIX, 9, 11.)** En effet, comme vous le savez, l'Occident a déposé les armes, *mais, dans le Proche-Orient*, de nouvelles guerres menacent; là, sur d'immenses régions, comme Nous le disions, tout est horreur et misère; chaque *jour*, une immense multitude de malheureux, surtout de vieillards, de *femmes et d'enfants*, succombe à la faim, à la peste, aux dévastations; *partout où l'on s'est battu dernièrement*, les vieilles luttes n'ont pas encore cessé et elles agissent soit avec dissimulation dans les questions politiques, soit en cachette dans les fluctuations du change, soit ouvertement dans les écrits quotidiens ou périodiques; elles ont même envahi des *domaines qui, de leur nature, ne prêtent* pas à des discussions acerbes, *comme les questions d'art et de littérature*.

Par suite les inimitiés et les offenses réciproques entre Etats ne laissent plus respirer les peuples; ce ne sont pas seulement les vaincus avec les peuples vainqueurs, mais encore les vainqueurs entre eux qui adoptent une attitude hostile, puisque les uns se plaignent d'être opprimés et épuisés par les grands et les autres d'être le point de mire des haines et des embûches des petits. De plus, tous les pays absolument ressentent les suites de la guerre passée, les nations vaincues les ressentent très lourdes et même celles qui n'entrèrent pas en guerre ne les portent pas légèrement. Comme le remède tarde à venir, les maux deviennent de plus en plus intolérables, surtout après que les conseils et les efforts déjà répétés des politiques ont abouti à un résultat nul et même pire qu'on ne le pensait. Aussi, devant la crainte grandissante que des guerres plus malheureuses encore ne se produisent, toutes les nations se voient-elles comme contraintes à vivre sur le pied de guerre: le trésor public s'épuise; la force de la race se consume: les études, la pratique de la religion, la morale, tout est dans le trouble.

Aux inimitiés extérieures entre peuples s'ajoutent, ce qui est pire, les querelles intestines qui mettent en péril la situation des nations et la société elle-même.

La lutte des classes

Il faut placer en premier lieu la lutte des classes qui, depuis longtemps, ronge, comme un ulcère mortel, le sein des nations et blesse le travail, l'artisanat, le commerce, enfin tous les éléments de la prospérité publique et privée. *Pour rendre ce mal plus* pernicieux encore, l'on voit s'accroître l'avidité des biens temporels, d'une part pour les acquérir, de l'autre pour les retenir, et, des deux côtés, c'est la même passion de la richesse et du commandement. De là naissent souvent des grèves volontaires ou forcées; de là aussi des mouvements populaires et des mesures de coercition gênantes et dommageables pour tous.

Ensuite, dans *les questions politiques*, les partis s'habituent presque à *des rivalités mutuelles; ils ne considèrent* pas sincèrement, d'après leurs *diverses opinions*, le *bien commun*, mais ils servent leurs propres intérêts, au détriment des autres. L'on peut donc voir se multiplier les conjurations, les embûches, *les brigandages* s'attaquant aux citoyens et aux *magistrats eux-mêmes*, le *terrorisme* et les menaces, les séditions ouvertes et toutes *sortes d'actes* d'autant plus graves que le peuple participe davantage au pouvoir, comme dans nos formes de république. Ces formes, bien que l'Eglise ne les rejette pas — pas plus que les autres institutions justes et raisonnables, — il est clair que, entre toutes, elles se prêtent facilement *à l'injustice des factions*.

Le trouble de la famille

Le déclin moral

Or, il faut le déplorer grandement, ce mal a pénétré profondément jusqu'aux racines de la société humaine, c'est-à-dire jusqu'à la société familiale dont la ruine, déjà commencée, fut très avancée par l'immense désastre de la guerre, en éloignant les parents de leurs enfants et en augmentant de toute manière la corruption des moeurs. Ainsi, on n'a plus la coutume d'honorer le pouvoir paternel, ni d'estimer la consanguinité; maîtres et serviteurs se regardent comme des ennemis, la fidélité conjugale elle-même souffre des violations excessivement nombreuses, et les devoirs sacrés des époux envers Dieu et la société civile sont négligés.

Lorsque le corps ou une partie importante du corps tombe malade, les membres les plus petits eux-mêmes sont nécessairement malades; ainsi les *maux qui, nous l'avons vu, rendent* malades la société humaine et la société familiale retombent nécessairement sur les individus. Nul n'ignore, en effet, quelle est en générale, à tout âge et dans toutes les classes, l'inquiétude des esprits, comme ils sont mécontents et ombrageux; quel dégoût de l'obéissance et quelle impatience du travail se sont répandues partout; comment les frontières de la pudeur ont été dépassées, surtout dans les vêtements et les danses, par la légèreté des femmes et des jeunes filles dont la toilette luxueuse excite la haine des pauvres; enfin, comment croît le nombre des malheureux qui fournissent à l'armée des séditieux des recrues nombreuses et assurées.

A la place de la confiance et de la sécurité, ce sont donc les soucis angoissants et les craintes inquiétantes qui dominent; à la place de l'activité et du travail, l'inertie et la paresse; à la place de la tranquillité de l'ordre qui garde la paix, le trouble et le désordre général. C'est pourquoi, comme nous l'avons vu, les entreprises industrielles s'arrêtent, le commerce international languit, les études de littérature et d'art déclinent. Ce qui est bien plus grave, en beaucoup de lieux on ne trouve plus de moeurs dignes d'un chrétien, à ce point que, non seulement la société humaine ne s'avance pas vers ce progrès universel dont on se glorifie habituellement, mais qu'elle semble retourner à la barbarie.

La crise religieuse

A tous ces maux que Nous rappelons, il faut ajouter comme un comble ceux que l'**homme animal ne perçoit pas** (Cor. II, 14), mais qui doivent être comptés parmi les plus graves de notre temps. Nous parlons des dommages causés proprement dans l'ordre des choses spirituelles et surnaturelles: la vie des âmes en dépend et, on le comprend aisément, ces maux sont plus à déplorer que les pertes de biens extérieurs, pour autant que l'esprit surpasse le composé mortel. Car, en dehors de cet oubli très répandu des obligations chrétiennes dont Nous avons parlé, quelle douleur ce Nous est, ainsi qu'à vous, Vénérables Frères, de voir qu'entre tant de temples employés à cause de la guerre à des usages profanes, un grand nombre n'a pas encore été rendu au culte; que plusieurs Séminaires fermés en ce même temps n'ont pas encore eu la faculté de se rouvrir, pour qu'on y prépare les chefs et les maîtres religieux des peuples; que le contingent des prêtres a diminué presque partout; — les uns ont été emportés par la guerre, pendant qu'ils se livraient à leur divin ministère; les autres oublièrent la discipline sainte et la grandeur de leurs offenses les perdit; — que par conséquent la prédication de la parole divine qui est absolument nécessaire à **l'édification du corps du Christ** ne se fait plus entendre en de trop nombreux endroits.

Nos missionnaires ont en grand nombre été rappelés chez eux, des extrémités du monde et du milieu des régions barbares pour contribuer aux travaux de la guerre, et ils abandonnèrent les champs très fertiles où ils répandaient si utilement leurs sueurs pour la cause de la religion et de l'humanité; quelle douleur de ne pas les voir repartir aussi nombreux, sains et saufs, à leur résidence. Ces pertes, calomnie habituelle d'une foule d'ad- Nous les avons vues compensées par d'excellents résultats: car réfutant la versaires, elles manifestèrent à l'évidence que l'amour de la patrie et la conscience de tous les devoirs demeurent très vivaces dans l'âme des clercs; de plus, une multitude d'hommes, placés devant le spectre de la mort, remarquèrent chez les ministres sacrés, par une fréquentation quotidienne, des preuves magnifiques de grandeur d'âme et de zèle, et ils en vinrent à aimer les prêtres et l'Eglise. Il faut admirer en cet effet la bonté et la sagesse de Dieu qui seul tire le bien du mal lui-même.

Les causes des mots présents

Les convoitises déréglées

Jusqu'ici Nous avons parlé des maux de notre temps. Maintenant, examinons-en avec soin les causes, bien que Nous en ayons déjà touché *nécessairement quelque chose*. Il Nous semble entendre d'abord le divin Consolateur et Médecin des infirmités humaines qui affirme de nouveau: **Tous ces maux viennent du dedans! (Marc. VII, 23).**

Par un pacte solennel, les belligérants ont conclu la paix; mais ils l'ont consignée dans un acte public, ils ne l'ont pas gravée dans les âmes; il se trouve encore chez eux des esprits belliqueux et cette réaction malheureuse sur la vie civile s'accentue chaque jour. Trop longtemps le droit de la violence s'est affirmé partout avec joie et a peu à peu émoussé chez les hommes les sentiments de bonté et de miséricorde déposés en eux par la nature et perfectionnés par la foi de la charité chrétienne; la réconciliation dans la paix, réconciliation apparente et non réelle, n'a pas fait revivre ces anciens sentiments; bien loin de là, le désir de la vengeance et la fureur de l'envie n'en sont que plus ardents. Ainsi chez le grand nombre, la longue habitude de la jalousie est devenue une seconde nature; et c'est le règne de cette aveugle loi que l'apôtre Paul gémissait de voir dominer dans ses membres, en opposition avec celle de l'esprit. C'est pourquoi il arrive trop fréquemment que les hommes se regardent entre eux, non pas comme des frères, ainsi que le Christ l'ordonne, mais comme des étrangers et des ennemis; que l'on ne tienne presque aucun cas de la dignité et de la personne humaine elle-même, et que seuls comptent la violence et le nombre; que l'on s'efforce de s'opprimer les uns les autres pour obtenir le plus possible de biens de cette vie. Il n'y a donc rien de plus général parmi les hommes que la négligence des biens éternels que le Christ Seigneur ne cesse de proposer à la conquête de tous par son Eglise et que l'appétit insatiable des biens passagers et caducs.

Or, les biens extérieurs, désirés sans mesure, engendrent toute sorte de maux, tout d'abord la dépravation des moeurs et les discordes. En effet, vils et abjects comme ils sont par eux-mêmes, ils ne peuvent rassasier l'âme humaine créée par Dieu et destinée par lui à jouir de la gloire de Dieu et il est nécessaire qu'elle vive toujours dans les soucis et les inquiétudes jusqu'au repos dans le sein de Dieu.

En outre, ces biens sont resserrés dans des limites très étroites, et plus il y a de participants, plus la part faite à chacun se réduit; les biens spirituels au contraire, même si un grand nombre les partage, enrichissent tout le monde sans diminuer eux-mêmes. Par suite, ne pouvant satisfaire également tout le monde et ne pouvant rassasier personne, les biens terrestres deviennent des causes de dissensions et de maladies et elles sont vraiment **vanité des vanités... et affliction d'esprit (Eccl., 1, 2, 14)** ainsi que Salomon, le plus grand sage, les appela après expérience. C'est ce qui arrive à la société humaine, absolument comme aux individus. **D'où viennent les guerres et les luttes parmi vous?** demande saint Jacques; **n'est-ce pas de ceci, de vos convoitises? (Jac., IV, 1).**

On ne saurait en effet imaginer de peste plus désastreuse que **la concupiscence de la chair**, c'est-à-dire les convoitises des voluptés, non seulement pour troubler les familles, mais les nations elles-mêmes; **la concupiscence des yeux**, c'est-à-dire la convoitise des richesses, donne naissance à ces luttes acerbes entre les classes, trop attachées à leurs propres intérêts: **l'orgueil de la vie**, c'est-à-dire la passion de dominer sur tous les autres, a conduit les partis politiques à un tel état de luttes qu'ils ne reculent ni devant le crime de lèse-majesté, ni devant les attentats, ni devant la trahison.

C'est à ces convoitises déréglées, se couvrant du voile de l'intérêt public et du patriotisme, qu'il faut attribuer les inimitiés et les compétitions entre peuples. *En effet, l'amour de sa patrie* et de sa nation, lorsque la loi chrétienne le dirige, excite puissamment à de multiples vertus et à de nobles actions; mais il devient la source d'injustices et d'iniquités nombreuses, lorsqu'il dépasse les limites du droit et devient un amour immodéré de sa nation. Ceux qui y cèdent oublient alors non seulement que tous les peuples, en tant que parties de la grande famille humaine, sont liés entre eux par la fraternité et que les autres nations ont aussi le droit de vivre et d'aspirer à la prospérité, mais ils oublient encore qu'il n'est ni utile ni expédient de séparer l'utile de l'honnêteté. Car **la justice élève les nations et le péché rend les peuples misérables** (Prov., XIV, 34); quant aux avantages acquis à une famille ou à une cité ou à un Etat, au détriment des autres, cela peut paraître aux hommes le résultat d'un acte illustre, magnifique, mais cela ne durera pas et conduira à la ruine, comme Augustin en avertit sagement: **"C'est un bonheur de verre, aussi fragile que splendide, pour lequel on redoute toujours qu'il ne se brise soudain."** (S. Aug., **De Civitate Dei**, lib. IV, c. 3).

La société est punie de s'être écartée de Dieu

Mais que la paix soit absente et qu'aujourd'hui on l'appelle pour guérir tant de maux, il faut en chercher une raison plus profonde. Longtemps avant que la guerre n'incendiât l'Europe, la principale cause de si grandes calamités agissait déjà, par la faute des hommes et des nations; cette cause, la cruauté même de ce conflit aurait dû la détruire à fond, si tous avaient compris le sens de ces événements si graves. Qui donc ignore cette parole de l'Ecriture: **Ceux qui abandonnent le Seigneur seront consumés** (Is., I, 28); et l'on ne connaît pas moins les paroles si importantes de Jésus, le Rédempteur et le Maître des hommes: **Sans moi, vous ne pouvez rien faire (Joan., XV, 5)** et **Celui qui ne ramasse pas avec moi, disperse (Luc., XI, 23).**

Ces jugements de Dieu se sont exécutés en tout temps; mais c'est maintenant surtout qu'ils s'exécutent aux yeux de tous. C'est parce que les hommes se sont misérablement éloignés de Dieu et de Jésus-Christ qu'ils ont été plongés de leur bonheur antérieur dans ce déluge de maux, et c'est pour cela qu'ils usent le plus souvent en vain tous leurs efforts pour réparer les ruines et sauvegarder ce qui reste. C'est pourquoi, Dieu et Jésus-Christ une fois bannis du Code et de l'Etat et l'autorité dérivant non plus de Dieu, mais des hommes, voici ce qui est arrivé; en dehors de ce que les lois réglaient par des sanctions vraies et solides et en dehors de principes suprêmes du droit que les philosophes païens eux-mêmes, comme Cicéron, voyaient compris dans la seule loi éternelle, tous les fondements de l'autorité ont été renversés, parce qu'on avait enlevé la cause principale, d'où les uns recevaient le droit de commander, les autres le devoir d'obéir. Aussi toute la société devait-elle être ébranlée, une fois que toute forte protection et toute sauvegarde vraie lui manquèrent et que les factions se disputèrent le pouvoir pour veiller à leurs intérêts et non au bien de la patrie.

On décréta également que Dieu, que le Christ Seigneur ne présideraient plus à la constitution de la famille, et l'on rejeta parmi les contrats civils le mariage, dont le Christ avait fait **un grand sacrement** (Eph., V, 32) et la figure sainte et sanctifiante de ce lien indissoluble qui l'unit à son Eglise. C'est pourquoi nous avons vu s'obscurcir çà et là dans le peuple l'intelligence et le sentiment de la religion que l'Eglise avait transmis à la première cellule de la société qu'est la famille; l'ordre familial, la paix familiale disparaître; l'union et la stabilité de la famille se perdre chaque jour de plus en plus, le feu de basses convoitises et l'amour mortel de honteux avantages violer si souvent la sainteté du mariage que les sources mêmes de la vie des familles et des peuples en ont été souillées.

Enfin, on a semblé éloigner Dieu *et son Christ de l'éducation de la jeunesse*; mais la conséquence nécessaire en fut non seulement l'absence de religion, mais des attaques voilées ou même ouvertes contre la religion dans les écoles et la conviction chez les enfants que toutes ces choses n'avaient que peu ou point de valeur pour la conduite de la vie, puisque l'on n'en disait rien ou qu'on n'en parlait qu'avec mépris. Quand Dieu et *sa loi ont été expulsés des études scolaires*, on ne peut comprendre comment il serait possible d'apprendre aux adolescents la fuite du mal et une vie honnête et sainte; et comment la société domestique et civile élèverait un nombre suffisant d'hommes honnêtes, aimant l'ordre et la paix, capables de procurer la prospérité publique.

Puisque l'on rejette les préceptes de la sagesse chrétienne, il n'y a pas à s'étonner que les germes de discordes, semés partout dans un sol bien préparé, aient produit cette horrible guerre qui, loin de les affaiblir par la lassitude, ne fit qu'alimenter par la violence et par le sang, les haines entre les peuples et entre les classes elles-mêmes.

(à suivre)

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

GRAVELBOURG, Sask.

Chronique du Collège

Elections — Le 13 janvier dernier, était jour sensationnel et mouvementé au Collège. "Suivant la coutume, "antique et traditionnelle," la gent écolière procédait aux élections de l'Association Athlétique pour le second semestre. Les urnes mystérieuses du scrutin nous ménageaient l'annonce d'excellents candidats et d'heureuses nominations. Les dignitaires élus aux fauteuils administratifs, furent les suivants:

MM. Aimé Lizée, président; Joseph Lafrance, vice-président; Léo-Paul Sabourin, secrétaire-trésorier; Sylvio Lafrenière, conseiller; François Lambert, conseiller.

Au nouveau comité athlétique, nous assurons notre entier concours et nos meilleurs voeux.

Journée Sportive — Le comité des jeux organisait pour le dimanche, 14 janvier, une journée sportive sur la glace. Favorisés d'une température idéale, nos jeunes académiciens prirent part avec entrain aux différents tournois. Le programme fut varié et bien rempli. Aux dévoués organisateurs revient l'honneur du succès. Voici le programme des courses et les noms des gagnants respectifs des concours.

Tournoi Athlétique

PROGRAMME

Course des grands, 5 minutes, Lucien Ayotte.

Course des moyens, 3 minutes, Armand Bouffard.

Course des petits, 2 minutes, Roméo Caucher.

Course des grands par deux, Albert Lemieux, Léo Isabelle.

Course des moyens par deux, Oscar Goulet, Armand Bouffard.

Course des petits par deux, Laforest Paul, René Daigle.

Course des grands, avant et arrière, Léo Isabelle, Léo Ayotte.

Course des moyens, avant et arrière, Oscar Goulet, Ubald Caron.

Course des petits, avant et arrière, Roméo Gaucher, Simard Raymond.

Course des Grands par trois, Léo Ayotte, Lucien Ayotte, H. Braconnier.

Course des moyens par trois. Bouchard G., Lambert T.-H., Levasseur L.

Course des petits par trois, Daigle R., Laforest P., Nibus L.

Course des grands à reculons, Léo Isabelle.

Course des moyens à reculons, Armand Dupras.

Course des petits à reculons, Simard Raymond.

Course des grands aux patates, Lizée Aimé.

Course des moyens aux patates, Levasseur L.

Course des petits aux patates, Gaucher Roméo.

Course à l'âne, Alphonse Bouffard.

Lancement de la rondelle chez les grands, Aurèle Beauchesne.

Lancement de la rondelle chez les moyens, Levasseur L.

Lancement de la rondelle chez les petits, Henri Bédard.

Course d'endurance (tous les élèves), Albert Lemieux, 7 minutes.

Ligue de Hockey — Nous aurons, comme les années passées, notre ligue intermurale de hockey. La répartition des différentes équipes, divisés en camps antagonistes, est terminée. Les connaisseurs nous promettent une excellente saison sportive sur le gâteau de glace. Nos amateurs du sport national de hockey auront tout le loisir désirable de faire valoir leur agilité, leur endurance et leur habile stratégie. Les joueurs auront le double mérite de se délasser les membres et de nous délasser l'esprit, par d'agréables joutes récréatives.

Division des grands

Langevin — Lafrance Joseph, capt., R. P. Massé, O.M.I., Braconnier Henri, Isabelle Léo, Lambert Lucien, Lafrenière Sylvio, Gagné Laurent (subs).

Taché — Ayotte Léo, capt., R. P. Schimnowski, O.M.I., Raby Paul, Bouffard Alphonse, Beauchesne Aurèle, Lefebvre Lucien, Charlebois Roger (subs).

Provencher — Lizée Aimé, capt., Ayotte Lucien, Cloutier Edouard, Lambert François, Lemieux Albert, Laforest Gérard, Lizée Armand, subs.

Division des petits.

Béliveau — Dupras Armand, capt., Bouchard Gérard, Lambert T. H., Bourgeois Albert, Robinson Gaston, Caron Ubald, Raguin Armand, subs.

Prud'homme — Goulet Oscar, capt., Lalonde Pascal, L'Heureux Fernand, Levasseur L., Lizée Lucien, Lambert Arcade, Laforest Paul, subs.

Mathieu — Forcier Albert, capt., Audette Euclide, Bourgeois Alphonse, Loiselle Roméo, Piché Paul, Caron Charles, Boutin Wilfrid.

MORINVILLE, Alta.

Mariage — Le 8 janvier M. Lucien Froment conduisait à l'autel Mme Vve A. Carrier, née Hortense Dupont. M. Alcide Froment accompagnait son fils. M. Firmin Morin servait de témoin à la mariée.

Baptêmes — Le 7, baptême de Guy-Jean-Paul, enfant de M. et Mme A. Boyer, de la banque d'Hochelaga. Parrain et marraine, M. Anthyme Dubreuil, grand'père maternel et Mme M. Boyer, grand'mère paternel. M. et Mme Chs. Lajoie représentaient les parrains.

— Le 8, baptême de Barbara, fille de M. et Mme John Braban, de Cardiff. Parrain et marraine, Adolf Baronoski et Stella Doziewiowtkoski.

— Le 18, baptême de Marie-Laurette-Thérèse, enfant de M. et Mme Douglas Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Riopel.

— Dimanche dernier M. Joseph Menier était élu syndic de l'église en remplacement de M. Emery Tellier, sortant de charge.

— Il nous fait plaisir de remarquer et de signaler que les affiches et les circulaires émises par nos marchands, en ces derniers temps, sont bilingues. Voilà qui est bien!

— M. et Mme Edouard Brault ont bien failli être victimes d'un triste accident, mercredi dernier. Ils étaient partis pour Edmonton, en automobile, lorsqu'en traversant la voie du "Dunvegan," leur machine fut frappée par un train entrant en gare. L'auto fut réduit en pièces; mais les occupants ne reçurent aucun mal.

— En promenade chez M. Jos. Poulin, M. Urbain Tessier, de Winnipeg; Melles Aline Drouin et Annette Tessier, de St-Paul.

— Dimanche soir, le 14 dernier, nombre d'amis se réunissaient chez M. et Mme Hormidas Boissonneault pour fêter le plus dignement possible le 25ème anniversaire de leur mariage. Une adresse, oeuvre vraiment remarquable au point de vue littéraire et au point de vue de la décoration, fut lue par M. Chs. Lajoie, leur beau-frère. On offrit ensuite un magnifique service à thé en argent au nom de tous les conviés: les familles Turgeon, Gariépy, Brissette, Deschênes d'Edmonton, présentèrent aussi des cadeaux de valeur.

M. Boissonneault répondit à l'adresse et remercia en termes pleins d'à propos et d'émotion.

Il y eut comme bien l'on pense: chant, — beaucoup de vieilles chansons du pays de Québec, — piano, danse, réveillon. L'histoire rapporte que certains invités ont même accepté de déjeuner avant de partir.

—:*:—

DUCK LAKE, Sask.

L'époque que l'on gratifie du nom générique "des fêtes" est la plus importante de l'année au triple point de vue religieux, familial et social.

Comme par le passé, les cérémonies religieuses furent célébrées dans notre paroisse avec l'éclat accoutumé, et M. le Curé n'a pas ménagé ses compliments, à ses paroissiens pour leur esprit de foi, de bon ordre et l'éclat des cérémonies. Il leur a surtout témoigné sa satisfaction pour le si grand nombre de communions à la messe de minuit.

Supposons charitablement que les *fêtes de famille se sont passées dans le plus grand calme, et sans excès d'aucune sorte. Les gosiers font chorus avec la terre pour se plaindre ces* années-ci de la sécheresse désespérante.

Cette période passée est importante aussi au point de vue social: c'est l'époque des élections municipales, rurales, scolaires, et pour nous, Canadiens-français, renouvellement de nos officiers dans chacun de nos cercles locaux. M. Moïse Courchêne a été réélu pour un troisième terme à la dignité de maire. MM. Dionne, James Tozer, Dry et René Barré fils ont été élus conseillers. Tous nous regrettons que notre ami M. E. Grézaud soit momentanément éliminé du conseil cela par une fausse manoeuvre d'amis maladroits. M. Justin Delbray a été réélu et M. Ferd. Pelletier élu conseillers pour notre école; le président et le secrétaire restent les mêmes.

Les commissaires de notre école se sont acquittés d'un devoir supplémentaire cette année. A leur assemblée annuelle du 13 courant, sur la proposition du président, ils ont désigné pour les représenter à la convention de Prince-Albert, leur dévoué secrétaire, M. Moïse Courchêne, qui depuis 20 années consécutives est commissaire et secrétaire de l'école Stobart. Cet honneur revient de droit au doyen sans doute de tous les commissaires de la province.

L'un de ces jours l'A. C. F. C., à sa réunion annuelle, après l'élection de ses officiers, choisira sans aucun doute un ou plusieurs délégués pour la même convention. Pour toutes ces oeuvres paroissiales ou civiles si importantes, nous aurions un grand besoin de la haute autorité et de l'expérience de M. le Curé. Malheureusement des devoirs pressants et pénibles de famille l'ont appelé pour quelques semaines à Montréal, au chevet d'un frère bien dangereusement malade. Puisse le bon Dieu écarter le deuil de sa famille, et lui accorder un aussi heureux voyage que les circonstances le permettent. Sa bonne paroisse de Duck Lake, où il est si hautement apprécié, se fera une fête de le recevoir à son retour dans les premiers jours de février.

M. l'abbé Caron, qui devait le remplacer, souffrant lui-même d'une opération subie récemment, c'est notre bon vieux, notre vénérable Père Picard, notre curé d'Ars, qui nous chante la messe le dimanche.

Honneur à ce vénérable vieillard, notre curé-missionnaire du temps jadis.

—:*:—

MONTREAL — Un incendie d'origine inexplicable a ravagé une partie de l'annexe ouest de l'Académie du Plateau, 87, rue Sainte-Catherine, et y a causé des dommages estimés à vingt mille dollars.

SAINT-VICTOR, Sask.

Dimanche le 7 janvier avait lieu dans la salle de St-Victor une soirée de cartes au profit des oeuvres paroissiales. La soirée a été un succès. Au cours de la soirée Melle Côté, institutrice de la province de Québec, qui est venue passer quelques mois dans sa famille à St-Victor, a bien voulu nous jouer plusieurs beaux morceaux de musique classique qui ont charmé l'auditoire. Vers la fin de la soirée, plusieurs objets, entre autres deux $20 en or furent rafflés. M. John Moore, d'Assiniboia, a été l'heureux gagnant du premier; M. Viateur Perreault, de Joliette, P.Q., du second. Le concours a rapporté la somme de $708.00. Mme Colbert Tessier, présidente du bazar, a vendu pour sa part $536.00 de billets. Madame Grosjean, sa concurrente, $170.00. Melle Clara Lamie a été aussi victorieuse dans un concours de popularité sur sa concurrente, Melle Leguerrier, institutrice de l'école Montcalm. Ces deux demoiselles méritent certainement nos félicitations pour le bon travail qu'elles ont fait durant le bazar.

M. le curé remercia en termes choisis toutes, les dames et demoiselles et les messieurs qui ont travaillé durant le bazar.

"Au nom de MM. les Syndics, des paroissiens et en mon nom, je remercie spécialement Mme Colbert-Tessier, la présidente du bazar, et Mme Pierre Lavallée, la vice-présidente, pour le beau et noble travail que vous vous êtes imposé pour l'oeuvre de l'église de Saint-Victor. Je remercie également Mme Grosjean, Mmes René et Raymond Leduc, de la partie nord de Saint-Victor. Ces dames ont contribué beaucoup au succès de ce bazar. Je prie Dieu de vous récompenser tous au centuple de votre zèle et de votre générosité.

M. Raphaël Chevalier, de la paroisse de Saint-Victor, a été élu ces jours derniers conseiller pour la municipalité de Willow Bunch et Saint-Victor. C'est avec plaisir que nous avons appris sa nomination à ce poste important. M. Chevalier est un homme intelligent et dévoué aux intérêts des fermiers. Nous savons d'avance qu'il saura bien remplir son devoir et faire honneur à notre religion et à la race dans ce district.

Baptême — Le 10 janvier, M. et Mme Arthur Beauregard, un fils, baptisé sous les noms de Raymond-Georges-Henri. Parrain, Arthur Beaubien, représenté par Léo Beauregard: marraine, Melle Aurore Beaubien.

— M. et Mme Conrad Légaré ainsi que M. et Mme Durand, de Willow Bunch, étaient en visite à St-Victor chez M. Siméon Ducharme, dimanche le 14 courant.

— Melle Côté, institutrice de St-Victor, est partie lundi dernier pour Weyburn, où elle suivra des cours pour obtenir son diplôme d'enseignement pour la province. Nous lui souhaitons bon succès.

— M. Laurent Collin, employé à l'hôtel de ville de Gravelbourg, est venu passer deux semaines de vacance chez sa mère, Mme Collin, au presbytère de St-Victor.

—:*:—

Pour empêcher le départ des Mennonites

Winnipeg — Une requête sera bientôt présentée au gouvernement provincial par des financiers locaux, afin de modifier les lois scolaires du Manitoba, de façon à permettre aux Mennonites de rester dans la province. Telle est la teneur d'un article publié dans le *Winnipeg Free Press.* La découverte d'un projet d'un exode de milliers de Mennonites du Manitoba dans la république du Paraguay, en Amérique du Sud, dit le journal, a eu pour effet que les banquiers, les propriétaires de compagnies de fidéi-commis ainsi que les hommes d'affaires ont décidé de demander au gouvernement provincial de prendre des mesures immédiates pour empêcher l'émigration de ces colons de la province.

—:*:—

QUEBEC — Mgr Mathieu, archevêque de Régina, passe quelques semaines à Québec. Au cours de sa visite, il présidera la cérémonie de la bénédiction de l'école des Frères à St-Roch, rue Grant, l'école Lagneux. Cette bénédiction aura lieu le 28 courant.

La France missionnaire

Nécrologie des missions pour 1921

La nécrologie des missions pour 1921, qui vient de paraître, comme *chaque année, dans les Missions catholiques,* établit une fois de plus la place d'honneur que la France n'a jamais cesser d'occuper dans l'oeuvre d'apostolat.

Sur cette glorieuse liste qui porte 164 noms: 5 d'évêques et 159 de prêtres, plus de la moitié, 92, dont 4 noms d'évêques et 88 de prêtres, sont ceux de Français: 72 seulement, dont 1 nom d'évêque et 71 de prêtres, représentent la part collective de tous les autres pays.

* * *

Les quatre évêques français sont: NN. SS. Augouard, de la Congrégation du Saint-Esprit, archevêque de Cassiope et vicaire apostolique du Congo français, né en 1852 au diocèse de Poitiers, missionnaire au Congo depuis 1878: Pineau, des Missions étrangères de Paris, ancien vicaire apostolique du Tonkin méridional, né en 1842 au diocèse d'Anger, missionnaire au Tonkin depuis 1886: Jeanningros, des Missions étrangères de Paris, coadjuteur du vicaire apostolique de la Cochinchine orientale, né en 1870 au diocèse de Besançon, missionnaire en Cochinchine orientale depuis 1895; Lachavanne, Capucin, évêque de Port-Victoria, né en 1846 au diocèse d'Annecy, missionnaire aux Seychelles depuis 1879.

L'évêque étranger était Italien, Mgr Costamagna, Salésien, missionnaire en Patagonie.

* * *

Les 159 missionnaires prêtres se répartissent comme suit, au point de vue de la nationalité:

88 Français, 17 Italiens, 14 Belges, 8 Irlandais, 6 Canadiens, 6 Hollandais, 6 Allemands, 4 Espagnols, 3 Suisses, 2 Américains des Etats-Unis, 1 Anglais, 1 Autrichien, 1 Polonais, 1 Luxembourgeois, 1 Syrien.

Le doyen d'âge et de mission était le R. P. Dandurand, Canadien, du diocèse de Montréal, né en 1889, missionnaire au Manitoba depuis 1841, mort à 102 ans: le deuxième rang était tenu par le R. P. Taix, de la Compagnie de Jésus, né en 1835 au diocèse de Montpellier, et qui évangélisait Madagascar depuis 1862, soit cinquante-neuf années.

Les familles religieuses auxquelles appartenaient les 88 prêtres missionnaires français étaient les suivantes:

Missions étrangères de Paris, 22; Pères du Saint-Esprit, 16; Compagnie de Jésus, 10; Oblats de Marie-Immaculée, 8; Lazaristes, 6; Pères Blancs, 6; Assomptionistes, 5; Maristes, 3; Missions africaines de Lyon, 3; Dominicains, 2; Missionnaires de Saint-François de Sales d'Annecy, 2; Sacré-Coeur d'Issoudun, 2; Capucin, 1; Franciscain, 1; Carme, 1.

Il y a lieu d'ajouter que plusieurs des missionnaires prêtres étrangers étaient membres des Congrégations françaises: dont 2 Irlandais et 2 Suisses pour celle du Saint-Esprit, 4 Canadiens pour celle des Oblats de Marie-Immaculée, 1 Luxembourgeois pour celle des Maristes, 1 Hollandais et 1 Belge pour celle du Sacré-Coeur d'Issoudun, 1 Suisse et 2 Irlandais pour celles des Missions africaines de Lyon, 2 Canadiens pour celle des Pères Blancs.

La France peut, à juste titre, continuer de revendiquer pour ses fils la plus large part, et de beaucoup, dans le contingent des bons ouvriers qui portent à travers le monde la lumière de l'Evangile et les bienfaits de la civilisation chrétienne.

—:*:—

Merveilleux

"Pendant trois ans j'ai souffert de maux de reins" écrit M. C. Bernard de Streator, Ill. "J'ai essayé une bouteille du Novoro du Dr Pierre, et le résultat a été la disparition de mes douleurs. Qu'une seule bouteille de ce remède obtienne pareil résultat est vraiment merveilleux." Cette médecine simple et ancienne, à base d'herbes, est employée depuis plus de 140 ans avec un constant succès et peut rester le remède de confiance des familles. Il fait toujours du bien et la première bouteille prouve son mérite. Ses effets sont quelquefois si surprenants par leur rapidité qu'ils peuvent être à bon droit qualifiés de merveilleux. Le Novoro du Dr Pierre ne peut être obtenu chez les droguistes. Pour tous renseignements, écrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

Fiançailles princières

Londres — On a annoncé les fiançailles du prince Albert, duc d'York, second fils du roi George et de la reine Marie, à Lady Elizabeth Bowes-Lyon. Le roi approuve ces fiançailles "avec le plus grand *plaisir*". Tout récemment, il était rumeur que c'était le prince de Galles qui serait fiancé à Lady Elizabeth.

Comme son frère aîné, le prince de Galles, le duc d'York, est très populaire, et le choix d'une femme de sa propre nationalité est reçu avec grande satisfaction dans le pays. Lady Elizabeth est la troisième fille du comte de Strathmore; c'est la seule qui ne soit pas mariée. Au cours des deux dernières années, elle a fréquenté la société royale. Elle est jolie et elle possède beaucoup d'esprit. Elle est en outre une hôtesse accomplie. Elle a 22 ans et le prince en a 27.

Landru a-t-il un cousin à Toronto?

Oshawa — Daniel Landru, de Toronto, a comparu en cour de police sous l'accusation d'avoir obtenu un automobile sous de fausses représentations. Sa sentence a été remise. Landru déclara aux représentants des journaux qu'il était le cousin de Landru, le célèbre "barbe bleue" de France. Il dénonça les autorités qui avaient condamné ce dernier à la guillotine. On a pris ses empreintes digitales qui seront envoyées à Toronto pour apprendre quelque chose sur son passé.

EN FAMILLE

Un saint de douceur et de bonté

Voici trois cents ans qu'est mort à Lyon un saint évêque, dont le nom est demeuré symbole de douceur, de bonté, de sainteté: "saint François de Sales." A Annecy, la ville où il repose, on le fête. A Paris, ville qu'il a aimée, les églises aussi se remplissent en son honneur et les journaux le célèbrent. Citons seulement M. Fernand Laudet, dans l'"Eclair", parlant de l'"Introduction à la vie dévote":

Ce livre, traduit dans toutes les langues, mis en latin et en vers français, livre parfumé d'une agréable vertu et d'une subtile littérature, fut le premier qui apprit aux gens du monde à regarder en eux-mêmes et à sortir un instant des affaires temporelles. De même que dans tant de vitraux anciens ou modernes, apparaît si fréquemment, encadrée dans sa blonde barbe, la grave et douce figure de saint François de Sales, de même la vie dévote, la vie intérieure en laquelle il nous introduit demeure, pour ceux qui aiment à lire goutte à goutte, le livre toujours recherché des bibliothèques intimes.

L'introduction à la vie dévote, "ce pauvre petit livret", comme il l'appelait, et auquel il ajouta dans la seconde édition "beaucoup de petites chosettes", aide à monter ce chemin qu'il faut gravir à la remorque de la volonté et de la grâce. Ce mémorial qu'il avait simplement dressé pour une belle âme confiée à sa direction et qui lui paraissait une improvisation bien imparfaite, devint un guide pour les gens vivant dans le monde et les cours.

Dans la troisième partie de ce livre, où sont donnés les avis touchant la pratique des vertus, le chapitre premier parle du choix qu'on doit faire de ces vertus, ce qui implique qu'il est peu aisé de les pratiquer toutes.

Oh! aimable saint qui ne surchargeait pas les programmes, inspirez donc nos universitaires! "Oui, dites-vous très bien, il est entendu que nous ne devons pas les pratiquer toutes également et chacun doit s'attacher particulièrement à celles qui sont les plus essentielles aux devoirs de sa vocation...." "Il est certain, dit-il ailleurs, que la piété doit être différemment exercée, selon les conditions diverses, par le gentilhomme, l'artisan, le valet, la femme mariée, la veuve."

Ce à quoi surtout s'attache le moraliste, c'est à nous exercer à la patience, à la mesure, au courage, à nous libérer des inquiétudes inutiles, de la tristesse malsaine et surtout de la brûlure des désirs. Contentons-nous de notre vie et n'en souhaitons pas une autre. Lui-même nous donne l'exemple de cette sagesse. Henri IV lui avait fait fortes semonces et offres séduisantes pour l'engager à se fixer en France, mais il répondit qu'il préférait se retirer dans son petit Annecy, "où j'ai appris à me plaire puisque c'est la barque dans laquelle il faut que je vogue pour passer de cette vie à l'autre". Il aima de tout coeur cette résidence de Nessy, comme on disait alors, où il fonda l'Académie Florimontane qui ne lui survécut pas, mais il aima surtout la riante campagne d'alentour, vers laquelle il se sentait plus incliné que vers les cites grandioses des Alpes. Comme le Sauveur, autour de son lac, il tirait ses comparaisons des blés, des vignes, des herbes fleuries, des oiseaux ou des troupeaux, et surtout des abeilles. Et aussi, comme le bon pasteur, il affectionnait les petits villages et savait peut-être mieux encore s'insinuer dans l'esprit des paysans que dans celui des grands.

"Je leur dis je ne sais quoi et ces bonnes gens m'entendent si bien que quasi ils me répondraient volontiers." C'est dans ses homélies que ce savant docteur était le meilleur, parce qu'ils excellait plus en simplicité qu'en ingéniosité. "Le souverain artifice, disait-il, est de n'avoir point d'artifices."

Il détestait les longs discours et plaisantait "les *quanquam* et les longues périodes des pédans".

L'évêque de Genève fut avant tout un esprit mesuré. Aussi bien qu'il s'appliquât à être de son époque et "à regarder en quel aage on escrit", ses instructions conviennent à tous les temps. On admire chez lui un génie et des qualités faciles, et cependant, paraît-il, cette merveilleuse douceur fut acquise, tant il avait, suivant Jeanne de Chantal, un tempérament de feu; mais il reçut sûrement les dons du bon sens et du charme.

Quand il dit à ses religieuses: "L'on n'entre point en la religion pour avoir des extases ou des révélations, car ces choses ne sont point nécessaires à notre salut", il réalise cette piété simple et pratique qui porta sa vie; et quand il écrit: "Nous mourons petit à petit, il faut arriver à faire mourir nos imperfections avec nous de jour en jour. Nous sommes de petits poussins qui n'avons pas encore nos ailes", il enveloppe sa pensée dans des images charmantes qui mettent un peu de ce miel, dont il parla tant, sur les plaies de la vie.

Saint François de Sales restera toujours celui qui fit sortir la dévotion des cloitres et la mena dans le monde. "Il nous conduit au paradis par de beaux chemins", a dit Bussy Rabutin. Mais il ne faudrait pas croire que l'*Introduction à la vie dévote* ne traitât que de la bienséance des habits et des divertissements permis, comme c'est l'opinion courante.. C'est avant tout un traité d'oraison et de méditation, et, comme l'a dit Bossuet, "l'auteur a ramené la dévotion dans le monde, mais il ne l'a pas déguisée pour la rendre plus agréable aux yeux des mondains."

EVANGILE

Le quatrième dimanche après l'Epiphanie

S. Mathieu, VIII.

En ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples; et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues. Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui et l'éveillèrent, en lui disant: Seigneur sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

Faites-en venir un numéro spécimen: 5 sous seulement.

L'OISEAU BLEU, MONUMENT NATIONAL, 298, S.-Laurent, MONTREAL.

Petits conseils

Comment laver des tissus sans se servir d'empois

Un moyen de laver rapidement les serviettes de table, les dessus de table, les cravates d'été, etc., sans avoir l'ennui de les empeser ou de les faire sécher, c'est d'abord de les laver, puis de les tremper pendant deux secondes dans un gobelet d'eau bouillante. En les retirant, repassez-les avec un fer très chaud, il seront raides comme s'ils avaient été empesés et paraîtront neufs.

Faire disparaître l'odeur du pétrole des articles en fer-blanc

Le vinaigre fait tout de suite disparaître cette odeur désagréable sur les objets en fer-blanc.

Un bon moyen pour empêcher le noir de changer

Si un tissu est lavable, la teinture noire peut être fixée en le mettant dans un bain d'eau salée avant de commencer le lavage général. Par ce traitement, le noir ne changera pas.

Comment entretenir les chaussures

La glycérine est excellente pour entretenir les chaussures souples et propres. Si les chaussures craquent, enfoncez une cheville au centre de la semelle.

Pourquoi les jeunes filles se marient

Ce n'est pas une question posée au cours d'une séance de "jeux innocents," mais les résultats d'une enquête menée par un savant statisticien.

Sur quatre-vingt-quinze jeunes filles de quinze à dix-sept ans, cinq veulent se marier pour sortir seules; cinq pour voyager; sept pour avoir un intérieur à elles; quatre dans l'intérêt d'une future famille et soixante-et-une sans savoir pourquoi....

Trois jeunes filles ne veulent pas se marier du tout. Aucune, paraît-il, n'a invoqué l'amour comme raison déterminante du mariage. Mais les soixante-et-une qui n'ont pas donné de motif ont très probablement songé aux raisons que la raison ne connait pas!

Dignité et bonheur de la vie rurale

On l'a dit souvent, mais on ne saurait trop le répéter, c'est à l'agriculture fortifiée par la religion que nous sommes redevables de notre conservation comme race distincte sur ce continent; c'est à elle que nous sommes redevables de cette force d'expansion qui nous distingue, et c'est encore sur elle que nous devons compter pour l'avenir.

Je ne connais rien d'aussi difficile à entamer qu'une bonne paroisse canadienne bien organisée. Il n'y a de prise nulle part pour la transformation dans cette communauté d'honnêtes laboureurs. Ils vivent entre eux, se marient rarement en dehors de la paroisse et prennent à la longue une physionomie spéciale, qui fait de chaque paroisse un type particulier, une petite société complète, parfaitement reconnaissable dans la mosaïque dont notre province est composée.

Si donc nous conservons chacune de nos paroisses telles qu'elles sont, si nous en fondons de nouvelles à l'image des anciennes, nous serons en mesure d'accomplir la tâche qui nous a été visiblement assignée comme race dans cette partie de l'Amérique.

S. LEPAGE

Longévité

Voici à quel âge meurent certains animaux, quand ils se rendent à la dernière limite de leur vie: les abeilles, un an; les araignées, 7 ans; les lièvres et les lapins, 8 ans; les moineaux, les chèvres et les serins, 10 ans; les moutons, 12 ans; les anguilles et les renards, 15 ans; les vaches, les loups, les ours et les porcs, 20 ans; les chiens, les paons, les chevaux, et les chardonnerets, 25 ans; les ânes et les cerfs, 30 ans; les brochets, les chameaux, les oies, les perroquets, les lions et les rhinocéros, 60 ans; les corbeaux, les aigles et les carpes, 150 ans; les éléphants, 200 ans; les crocodiles, 250 ans.

Le doigt de la femme

Dieu prit sa plus molle argile
Et son plus pur kaolin,
Et fit un bijou fragile,
Mystérieux et câlin.

Il fit le doigt de la femme,
Chef-d'oeuvre auguste et charmant,
Ce doigt fait pour toucher l'âme
Et montrer le firmament.

Il mit dans ce doigt le reste,
De la lueur, qu'il venait
D'employer au front céleste
De l'heure où l'aurore naît.

Il y mit l'ombre du voile,
Le tremblement du berceau,
Quelque chose de l'étoile,
Quelque chose de l'oiseau.

Le Père qui nous engendre
Fit ce doigt mêlé d'azur,
Très fort pour qu'il restât tendre,
Très blanc pour qu'il restât pur,

Et très doux, afin qu'en somme
Jamais le mal n'en sortît,
Et qu'il pût sembler à l'homme
Le doigt de Dieu, plus petit.

Il en orna la main d'Eve,
Cette frêle et chaste main
Qui se pose comme un rêve
Sur le front du genre humain.

Cette humble main ignorante;
Guide de l'homme incertain,
Qu'on voit trembler, transparente,
Sur la lampe du destin.

Oh! dans ton apothéose,
Femme, ange aux regards baissés,
La beauté, c'est peu de chose,
La grâce n'est pas assez;

Il faut aimer. Tout soupire,
L'onde, la fleur, l'alcyon;
La grâce n'est qu'un sourire,
La beauté n'est qu'un rayon;

Dieu, qui veut qu'Eve se dresse
Sur notre rude chemin,
Fit pour l'amour la caresse,
Pour la caresse ta main.

Dieu, lorsque ce doigt qu'on aime
Sur l'argile fut conquis,
S'applaudit, car le suprême
Est fier de créer l'exquis.

Ayant fait ce doigt sublime,
Dieu dit aux anges: "Voilà!"
Puis s'endormit dans l'abîme:
Le diable alors s'éveilla.

Dans l'ombre où Dieu se repose,
Il vint, noir sur l'orient,
Et tout au bout du doigt rose
Mit un ongle en souriant.

VICTOR HUGO

L'OISEAU BLEU

Revue pour la jeunesse

Après deux ans d'existence, L'OISEAU BLEU compte ses abonnés par milliers. Il s'est déjà créé des amis et des amies par toutes les provinces du Canada et dans toute la Nouvelle-Angleterre.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui publie cette revue, sait bien que le danger des lectures frivoles ou perverses est toujours présent et plus que jamais redoutable pour la santé morale de notre jeunesse écolière. Les parents chrétiens le savent aussi. Bannir de nos foyers les lectures funestes pour la morale ou insipides, n'est pas suffisant. Il faut trouver un préservatif, un antidote. Les nombreux témoignages approbateurs qu'a reçus L'OISEAU BLEU de la part des éducateurs ne se comptent plus. Sa tenue est irréprochable au point de vue moral.

Mais, de plus, L'OISEAU BLEU se recommande par un autre côté: c'est une oeuvre de chez nous, faite spécialement pour les enfants de chez nous.

Tout en voulant récréer, distraire et instruire, il inculque à ses jeunes lecteurs une mentalité tout-à-fait française. Il fait oeuvre patriotique.

Le numéro de janvier, qui vient de paraître avec une toilette nouvelle, contient un récit historique toujours intéressant par Elie de Salvail, l'histoire amusante de l'incorrigible Florette, une causerie éducative par la cousine Fauvette, avec l'annonce pour le numéro de février d'un concours littéraire donnant droit à de magnifiques prix. Il renferme aussi une page de correspondance et de graphologie, ainsi qu'un conte des plus touchants intitulé: "La foi récompensée". Le tout est artistiquement et abondamment illustré.

Avec son numéro de janvier, L'OISEAU BLEU commence sa troisième année en même temps que la publication d'un nouveau roman tout imprégné des moeurs et des choses du terroir. Et il se termine par un concours des plus intéressants qui saura faire travailler nos petits chercheurs avides de s'instruire. Bref, c'est un numéro qu'il faut se procurer.

Les enfants avertis voudront sûrement s'abonner en grand nombre dès janvier, afin de ne rien perdre du nouveau roman. Le prix de l'abonnement annuel est de 75 sous pour le Canada et de $1.00 pour les Etats-Unis.

Le Coin des Enfants

SOEUR MARTHE

(suite et fin)

La Révolution éclata. Ce fut le temps où creva le nuage terrible amassé depuis des années. Les prisons furent remplies. Soeur Marthe assiégea la porte des prisons et parvint, grâce à son mépris de tous les dangers, à secourir tous les malheureux qui encombraient alors les cachots. Soeur Marthe n'avait pour toute fortune qu'une pension de trois cent trente trois francs ($66.60). C'est avec ces faibles ressources qu'elle parvint à être la Providence des pauvres. Son humble demeure était le rendez-vous des vieillards, des enfants et des malades indigents. Elle se privait de tout pour donner des aumônes, des aliments; elle était l'infatigable pourvoyeuse de tous ceux qui souffraient; sans besoins pour elle, soeur Marthe allait quêtant pour les pauvres, ne se rebutant d'aucun obstacle; et tel était le respect qu'elle inspirait qu'il était rare qu'un refus répondît à sa prière. Au mois de mars 1805, un incendie éclata dans un village près de Besançon; soeur Marthe y court une des premières, elle encourage les sauveteurs, leur donne l'exemple et, par ses conseils, contribue à arrêter les progrès du feu. Mais une chaumière habitée par une nourrice, nommée Catherine Simon, est en proie aux flammes, et le feu s'est déclaré avec tant de violence que la pauvre nourrice et ses deux enfants n'ont pu fuir; sa perte est certaine; personne n'ose aller la secourir; en vain soeur Marthe offre tout ce qu'elle possède, jusqu'à sa croix d'or; l'imminence du danger fait reculer les plus braves. Alors, soeur Marthe, oubliant son âge, fait un signe de croix et s'élance parmi les débris enflammés; quelques instants après on la voit reparaitre avec ceux qu'elle vient de sauver, et la bonne soeur, les mains et le visage brûlés, remercie la Providence de la force qu'elle lui a donnée!

Deux ans après, le 7 août 1807, soeur Marthe, occupée à chercher sur les bords du Doubs les simples nécessaires à ses malades, aperçut Adrien Ledieux, fils d'un pauvre berger, qui, tombé dans la rivière, allait se noyer; se confiant à Dieu, sans s'occuper du danger qu'elle va courir, la courageuse soeur se jette à l'eau. Elle ne sait pas nager, qu'importe! il y a quelqu'un en péril, il faut le sauver! Et soeur Marthe, après des efforts inouïs, parvient à ramener l'enfant qui allait périr.

Tous les faits que je viens de te raconter, fillette, je les ai sus, non par soeur Marthe, qui ne parle jamais de ce qu'elle fait, mais par des gens de son pays qui la respectent comme une sainte.

Nous étions alors dans une époque de guerre perpétuelle. La guerre, en se rapprochant de notre pays, peupla nos hôpitaux de soldats et d'officiers de toutes les puissances de l'Europe; soeur Marthe devint leur providence. Quelle que fût leur religion, elle s'occupa d'eux tous. Grâce à son activité, elle créa des ressources pour leur prodiguer les soins nécessaires; elle fut leur interprète lorsqu'ils avaient quelques réclamations à faire, et obtint leur échange. Bientôt mille bouches reconnaissantes vinrent porter le nom de soeur Marthe en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et en Russie.

Les événements de 1813 et 1814 rendirent à la bonne religieuse l'énergie que l'âge aurait dû affaiblir; (elle avait plus de soixante ans) la France éprouvait tous les fléaux de la guerre. L'étranger était sur son sol qui se couvrait de morts et de mourants. Soeur Marthe, avec le plus grand courage, accourut là où la guerre était la plus terrible; elle parcourut les champs de bataille pour aller secourir tous les blessés; elle allait les relever intrépidement sous le feu des canons, et après les actions les plus chaudes on la retrouvait dans les ambulances. Elle communiquait son zèle aux femmes, aux jeunes filles, mettait les villes à contribution pour avoir du linge, de la charpie, et partout on l'écoutait, on lui obéissait.

Ce fut à cette époque que soeur Marthe, en parcourant un jour un champ de bataille d'où l'ennemi venait d'être repoussé, aperçut, étendu à terre, un officier de cavalerie, couvert de graves et nombreuses blessures et qui paraissait prêt à mourir. Il respirait encore, mais, blessé depuis plusieurs heures, abandonné par les chirurgiens qui le croyaient perdu (et qui d'ailleurs avaient beaucoup trop de blessés pour perdre leur temps avec un homme dans un état qui laissait si peu d'espoir) il allait expirer. Malgré le peu d'espoir de succès, soeur Marthe n'eut pas le coeur d'abandonner ainsi un homme. Elle se chargea elle-même de lui, se procura une petite voiture avec de la paille fraiche dans laquelle elle l'installa et elle le suivit ainsi pendant toute la retraite de l'armée, pansant ses blessures, ranimant ses forces, l'entourant des soins d'une mère. Tant de zèle fut payé de succès: cet officier, qui peut aujourd'hui te raconter ce dévouement...

— Vous, mon père! s'écria Léonie. — "Oui, ma fille, ton père fut ramené par soeur Marthe et rendu à sa famille. Es-tu surprise maintenant du bon accueil que j'ai voulu faire à mon sauveur? — "Oh! non, papa, et je m'en veux bien d'avoir été si gauche." — Oui, et tu l'en voudras bien davantage quand tu sauras toutes les décorations reçues par cette simple villageoise que tu as vue si modeste: la renommée de sa charité s'était répandue partout: elle avait déjà reçu dans son pays une médaille avec cette inscription: Honneur à la vertu; après la campagne, le ministre de la guerre lui envoya une croix, l'empereur de Russie, une médaille. Le roi d'Espagne lui fit remettre une décoration. Le roi de Prusse lui écrivit pour la remercier des soins donnés aux blessés et lui fit don d'une médaille et de cent pièces d'or pour ses bonnes oeuvres. L'empereur d'Autriche lui donna la médaille du Mérite civil. Tu vois que tu aurais pu faire un accueil plus gracieux à une femme que tant de rois ont jugée digne d'hommages et de récompenses." — "A une héroïne à qui je dois mon père! s'écria Léonie; pardonnez-moi, papa, et permettez-moi d'envoyer à soeur Marthe l'argent que j'avais mis de côté. Elle l'emploiera mieux que moi." — "Bien, mon enfant! viens m'embrasser et que l'exemple de soeur Marthe te prouve qu'il n'y a pas de condition si humble dans laquelle on ne puisse, par la vertu et la charité, se faire un nom illustre et respecté."



Brochure à lire

Précis de l'Histoire des Ruthènes et de leurs relations avec les Polonais et avec Rome

Il a beaucoup été question dans les journaux, depuis quelque temps, des Ruthènes et des Polonais. Des plumes autorisées ont fait bonne justice des griefs de ceux qui voudraient faire porter à l'Eglise de l'Ouest la responsabilité de la demi-faillite de l'évangélisation chez les Ruthènes.

Voici une petite brochure qui fournit de nouveaux éclaircissements sur cette question. C'est le "Précis de l'Histoire des Ruthènes et de leurs Relations avec les Polonais et Rome", par M. l'abbé J. Ad. Sabourin, D. D., chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface, qui passa lui-même au rite ruthène pour assurer le service religieux aux Ruthènes de l'Ouest.

Cet opuscule renferme la substance de deux conférences données en 1919 à l'Union Canadienne de Saint-Boniface. L'auteur se propose de mieux faire connaître les Ruthènes que nous avons au Canada. Or pour bien comprendre la mentalité de ces gens il faut être au courant de leur histoire nationale et religieuse.

La plupart d'entre nous ne connaissons que très peu de choses de ces coreligionnaires du rite ruthène que nous coudoyons cependant un peu partout dans l'Ouest. Le travail de M. l'abbé Sabourin nous fournit, dans un petit nombre de pages de lecture facile, des renseignements précieux, puisés aux meilleures sources. Mgr N. Budka, évêque des Ukrainiens du Canada, dans une lettre à l'auteur, n'hésite pas à recommander sa brochure "à tous ceux qui veulent se renseigner à fond et en peu de temps sur la question qu'elle traite".

Le "Précis de l'Histoire des Ruthènes" est en vente chez l'auteur, M. l'abbé J. Ad Sabourin, à l'Archevêché de Saint-Boniface. Prix de l'exemplaire: 35 sous, port en plus.

Mouvement de l'A. C. F. C.

Fondation d'un Cercle de l'A. C. F. C. à Viscount

Viscount, Sask. — Nous avons maintenant un cercle de l'A. C. F. C. qui compte déjà 26 membres. C'est un chiffre respectable pour notre localité où les nôtres ne sont pas encore très nombreux. Nous devons cette heureuse création à l'initiative de notre excellent curé, M. l'abbé P. Nicolet, qui caressait depuis longtemps le rêve de posséder un cercle de l'A. C. F. C. dans sa paroisse, et au dévouement de M. David Fillion qui a enrôlé lui-même la plupart des membres sur la rue.

Notre première assemblée a eu lieu le lundi 15 courant. M. le curé, appelé à aller porter le viatique à dix milles de Viscount juste à l'heure de la réunion, n'a malheureusement pu y assister.

Le bureau a été ainsi constitué:
Président, M. David Fillion.
Vice-président, M. Aldéric Daoust.
Secrétaire-trésorier, M. l'abbé P. Nicolet.

Conseillers: MM. Eugène Marcoux, Orkelaus Clavelle et Fridolin Serre.

A notre prochaine assemblée nous étudierons le programme de la convention de Prince-Albert et nous prendrons les mesures nécessaires pour assurer l'envoi d'une délégation. Bien que très jeune encore, notre cercle entend participer à la vie de famille de l'Association et il se fera un devoir et un honneur d'être représenté aux journées françaises des 20, 21 et 22 février.

Le Cercle de Laflèche et la Convention de Prince-Albert

Laflèche, Sask. — L'assemblée générale annuelle de notre cercle a eu lieu le dimanche 14 janvier. Le président, M. Louis Thibodeau, ouvre la séance par les prières d'usage. Après que notre secrétaire-trésorier nous a donné un detail complet de la position de notre cercle et d[illegible] état financier, on abord[illegible] la question de la convention généra[illegible]. Après avoir expliqué l'importan[illegible] et même le devoir de chaque cer[illegible] d'être représenté à la convention. M. F.-X. Boileau, secondé par M. Hector Fiset, présente la résolution suivante: "Que notre cercle vote un crédit de $75.00 pour payer les frais du ou des délégués qui seront choisis pour aller à la convention, et que le délégué donne à son retour un compte détaillé de ses dépenses". Cette motion est adoptée à l'unanimité.

M. Paul Bourdy présente ensuite la motion suivante:

"Que notre cercle, voulant faire sa part pour la magnifique église que nous venons d'inaugurer, et en considération de la belle salle paroissiale que nous avons maintenant à notre disposition, fasse un don à l'église de $250.00 dont $50.00 pris dans sa caisse immédiatement et la balance faite avec le produit de la pièce de théâtre que nous devons jouer bientôt. Cette motion, n'ayant pas trouvé de secondeur, a été retirée par son auteur.

La motion suivante F. X. Lizée-P. Delisle fut adoptée à l'unanimité.

"Que notre cercle donne deux représentations artistiques ou parties de cartes au profit de l'église."

On passe ensuite aux élections des officiers pour l'année 1923. M. F. X. Boileau est élu président d'élection et M. P. Bourdy secrétaire.

M. Boileau nous dit le plaisir qu'il ressent d'être parmi nous aujourd'hui et fait ressortir le besoin qu'il y a pour nous d'être unis. Il félicite ceux qui, dans le passé, se sont dévoués et dit son désir de les imiter et de les suivre. On passe ensuite à l'élection.

Aumônier, M. le Curé.
Président d'honneur, M. A.-N. Bourassa.
Président, M. Louis Thibodeau.
Vice-président, M. F. X. Boileau.
Secrétaire-trésorier, M. Paul Bourdy.
Conseillers: Mme Paul Belisle, Didasse Morissette, Louis Lizée, François-Xavier Lizée, Noël Cantin, et Eugène Bachelu.

La prochaine assemblée générale du cercle est fixée au deuxième dimanche de février. Les idées discutées ce jour-là, seront: "La question des écoles" et le programme de la convention générale.

Il a aussi été décidé que tous ceux qui étaient présents devaient se faire les apôtres de notre belle société. Il faut qu'il y ait autant de membres de notre cercle qu'il y a de familles de langue française dans notre paroisse.

On chante "O Canada" et la séance est levée.

habituel des années passées et pour cause, il faisait une tempête épouvantable ces jours-là; mais j'espère que le Bon Dieu aura été tout de même content de nos gens, dont plusieurs ont fait des merveilles pour venir à la messe.

Le père Phaneuf a pris quatre heures pour s'en retourner chez lui, et personne n'a pu trouver ses traces de Noël, pourtant notre ami Phaneuf n'est pas un petit homme.

Plusieurs autres se sont égarés, beaucoup ont rebroussé chemin, et ceux-là n'avaient pas moins de mérite.

SPALDING, Sask.

Samedi dernier un joyeux groupe d'amis se réunissait chez M. André Bouchard pour lui faire une surprise. Une adresse fut lue par Mme R. Bouffard, sa fille, et il y eût présentation d'un superbe violon que ses amis avaient voulu lui offrir en témoignage d'estime.

M. Bouchard sut, en quelques mots émus, remercier ses amis pour cette belle marque d'affection. On s'amusa ferme toute la soirée et à minuit un délicieux réveillon fut servi auquel firent honneur les convives. M. et Mme Bouchard, avec leur hospitalité et leur gaieté habituelles, surent nous faire passer des heures agréables. On se sépara aux petites heures, emportant un bon souvenir de cette soirée et se promettant de revenir souvent. Les veillées chez M. et Mme Bouchard seront plus intéressantes que jamais, grâce au violon neuf!

ST-ISIDORE DE BELLE-VUE, Sask.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Hermas Théorêt née Albertine Dupuis, décédée mardi neuf janvier, à l'âge de vingt quatre ans, munie de tous les secours de l'Eglise. Atteinte d'une maladie qui ne pardonne pas, elle vit venir la mort avec le courage et la résignation que donnent la foi.

Les funérailles ont eu lieu le onze courant. M. l'abbé H. Chauvin, curé de la paroisse, a présidé à la levée du corps et a chanté le service; Le choeur était sous la direction de M. F. Tessier et Mlle Elie Gaudet a exécuté la partie musicale.

Le deuil était conduit par M. Armand Gaudet, beau-frère de la défunte.

Les porteurs étaient Messieurs Aimé, Honoré, Edouard Dupuis ses frères, Procule et Isidore Théorêt, Emile Dupuis ses beaux-frères.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux et sa petite fille Paula, âgée de quatre ans, son père et sa mère M. et Mme Edouard Dupuis, ses soeurs, Mme Antoine Leniezet (Eléonore) de Godeve, Mme Emile Dupuis (Clara), ses frères, Aimé, Honoré et Edouard Dupuis.

La foule très nombreuse de parents et d'amis qui assistait aux funérailles était une preuve qu'elle était estimée de tous.

Aux familles en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Visiteurs — Monsieur Henri Gaudet, de Coleville, Sask. est en visite chez son oncle M. Ernest Gaudet.

— M. Azarie Gareau nous a quittés le 3 janvier pour aller visiter son frère à Jefferson, Sud Dakota, E. U.

— Mlle Annette Houle est partie dernièrement pour aller rendre visite à ses soeurs, Mme A. Labonté, de Hoey, et Mme P. Pfeiffer, de Prince-Albert.

Baptême — Le 27 décembre à M. et Mme Paul Chamberland, un fils, baptisé Jean-Roger. Parrain et marraine, M. Hermas Gaudet et Mlle Louisa Chamberland, oncle et tante de l'enfant.

— M. Emery Gaudet a été élu marguillier en remplacement de M. Walter Houle.

Veillées — Le jour des Rois au soir, M. et Mme Oliva R. Leblanc réunissaient leurs parents et amis à un délicieux souper et veillée. Tous s'amusèrent bien.

M. Marchand et M. Houle ont su faire apprécier leurs chansons comiques ainsi que d'autres, qui avec leurs chansons à répondre nous rappelaient le bon vieux temps. A minuit un bon réveillon fut servi par Mme Leblanc. Les invités étaient nombreux. Le lendemain soir le même groupe se rendit chez M. et Mme Walter Houle, où il a encore passé une agréable veillée.

VISCOUNT, Sask.

Baptême— M. et Mme Willie Marcoux ont fait baptiser une fille: Violetta Madonna. Parrain et marraine: M. Auguste Turcotte et Mme Vve Marie Marcoux.

Conseil paroissial — Le Conseil paroissial se compose maintenant des cinq membres suivants: MM. F. Serre, D. Fillion, J. Mills, P. Desmarais et A. Daoust. Les deux derniers ont été élus en remplacement de M. L. Marcoux, conseiller sortant, et de M. J. Viau, démissionnaire, lors de l'assemblée de paroisse du deuxième dimanche de janvier.

Malade — M. le curé Nicolet et M. le docteur Johns sont partis ensemble de Viscount, lundi après-midi, pour aller à Saxby secourir Mme Daniel Savage gravement malade. Celle-ci est maintenant en voie de guérison.

Accident — Un garçon de dix ans, d'une famille galicienne des environs de Meacham, s'étant trop aproché d'un cheval ombrageux, a reçu en pleine figure un coup de pied qui lui a brisé toutes les dents. Par bonheur les machoires de l'enfant ne sont presque pas endommagées et aucune suite grave n'est à craindre.

A. C. F. C. — Un cercle local de l'A.C.F.C. vient d'être fondé ici à Viscount. La première assemblée a eu lieu lundi, le 15 courant. Furent nommés les officiers suivants:

Président: M. David Fillion.
Secrétaire-trésorier: M. l'abbé Nicolet, curé.
Vice-président: M. Aldéric Daoust.
Conseillers: MM. Eugène Marcoux, Orkelaus Clavelle et Fridolin Serre.

Le nouveau cercle compte déjà vingt-six membres. C'est un bon commencement qui montre un grand réveil de l'esprit national et patriotique parmi les nôtres. Il s'agit maintenant de ne pas laisser refroidir l'enthousiasme des premiers temps, mais de travailler tous la main dans la main en nous rappelant que l'union fait la force.

BEAUMONT, Alta.

Marguillier —Dimanche le 14, eut lieu l'élection d'un marguillier. Deux étaient sur les rangs, M. Laventure et M. Omer Royer. M. Royer remporta la victoire avec 62 de majorité. Nos félicitations!

Mariage — Lundi, 15 janvier, avait lieu le mariage de Mlle Alice Hense avec M. J. Lambert, tous deux de cette paroisse

Nous souhaitons aux nouveaux époux bonheur et santé.

Baptêmes — A M. et Mme Létourneau, un fils.

A M. et Mme A. Magnan, une fille.

— Dimanche 7 janvier, les Conseillers d'église de Beaumont ont décidé de célébrer cette année à Beaumont la fête de St-Jean-Baptiste le dimanche 17 juin.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

SWAN LAKE, Man.

Collège "Scheppers"

Les Frères de N.-D. de Miséricorde, qui dirigent le nouveau Collège "Scheppers" à Swan Lake, ont célébré, le jeudi 28 décembre, le cinquantenaire de l'Approbation définitive des constitutions de leur institut. Ce fut notamment le Pape Pie IX, de pieuse mémoire, qui leur octroya cette faveur en 1872.

Une messe solennelle, suivie du Te Deum, fut chantée dans la chapelle du collège. Il n'était que trop juste de rendre gloire au Seigneur pour ce bienfait signalé. Toute la journée s'est passée dans la joie et dans l'allégresse.

Quelques notes concernant le susdit Institut intéresseront sans aucun doute le lecteur.

La Congrégation des Frères de N.-D. de Miséricorde fut fondée en 1839 à Malines (Belgique) par Mgr Scheppers, chanoine titulaire et prélat domestique de la Cour Romaine. De là le nom "Scheppers" donné au Collège de Swan Lake.

Dès le début, cette institution s'adonna avec grand zèle à l'exercice des oeuvres de miséricorde, principalement la moralisation des prisonniers, le soin des malades et l'éducation des enfants. Treize ans à peine après sa fondation, elle mérita d'être approuvée par le Saint-Siège comme Congrégation religieuse.

En 1854, la voix du grand Pape Pie IX appela les Frères en Italie, où plusieurs institutions importantes leur furent successivement confiées, notamment à Pérouse, Termini, Bellusco, Todi, Milan, Veletry, Carpineto, etc., et à Rome où, depuis 1857 ils dirigent les Ecoles pontificales, dont l'une, l'Ecole Angelica, est située dans le Vatican même.

Les témoignages d'estime particulière et les encouragements spirituels de la part des Papes ne se firent pas attendre. Ces faveurs revêtent toutes les formes. Il y a deux mois à peine, Sa Sainteté le Pape Pie XI voulut recevoir dans la salle royale du Vatican, en audience solennelle, les élèves (au nombre de plus de mille) qui fréquentent les Ecoles des Frères à Rome.

Forts de ces multiples encouragements, les Frères de N.-D. de Miséricorde s'adonnent avec un zèle infatigable à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse en Belgique, en Hollande et en Angleterre. Ils se proposent le même but au Canada, à Swan Lake notamment, où un Collège a été ouvert sous leur direction. En dehors des cours élémentaires, ils y préparent pour les jeunes gens un enseignement commercial et agricole approprié à la région de l'Ouest.

Au fur et à mesure que les circonstances le permettront, les Frères de Swan Lake s'estimeront heureux d'étendre leur oeuvre et d'envoyer quelques membres de leur congrégation dans les localités où ils seront appelés avec l'agrément de l'évêque diocésain.

Pour atteindre plus facilement ce but, un noviciat a été annexé à leur Collège avec la bienveillante autorisation de la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers. Les aspirants y sont soigneusement préparés à la vie religieuse et à la noble mission d'éducateurs chrétiens qu'ils auront à remplir plus tard. Cette oeuvre est éminemment utile à la religion catholique et indispensable au bienêtre des populations chrétiennes du Canada, et nous la recommandons vivement à la bienveillante attention de tous les membres du clergé.

Pour de plus amples renseignements concernant le collège ou le noviciat, on peut toujours s'adresser au Frère Directeur de l'Etablissement.

DOMREMY, Sask.

A l'occasion de leur seconde année d'union, M. et Mme Louis Guillet réunissaient dimanche dernier, le 14 janvier, par un succulent et riche souper, tous leurs parents. Y assistaient: M. F. Guillet, M. et Mme Henri Guillet et leurs enfants, M. et Mme Ars. Guillet et leur enfant, M. et Mme Bruno Baribeau de Wakaw, M. et Mme Auguste Joubert et tous leurs grands enfants, M. et Mme Albert Joubert et leurs enfants, parents de Mme Louis Guillet. Ce fut un vrai repas de famille; on conta des histoires qui firent rire aux éclats. Tous les coeurs étaient gais ce soir-là. Cela nous rappelait les temps passés où se groupaient en famille les bons vieux Français de la place. Quand tous les convives furent rassasiés, les joueurs de cartes prirent la place. Tous se sont amusés, chacun à sa manière et ont quitté à regret cette agréable soirée.

Naissance — Le 7 janvier, à M. et Mme T. Georget, un garçon.

SAINT-DENIS, Sask.

Mariage — M. J. Chaput, de Vonda, le 27 décembre, unissait son sort à celui de Mlle Aldéa Caillé, de Saint-Denis. Un grand nombre d'amis assistaient à la messe de mariage. Aux deux époux nous souhaitons une éternelle lune de miel.

Naissance— Notre ami Fred Gauthier a la figure tout épanouie depuis plusieurs jours... pour cause... sa dévouée compagne lui a fait cadeau d'un gros garçon qui a reçu au baptême le nom d'Auré, ce qui explique pourquoi, à cette heure, Fred voit la vie sous un aspect doré. A notre marchand et à sa dame nos félicitations.

Poste — Nous sommes restés huit jours sans malle et avons tout dernièrement apprécié les avantages de la solitude. Nos Compagnies de mortgages, nos banquiers, nos "business men" ne nous envoyaient plus leurs gentilles lettres... plusieurs soupçonnaient que Lénine avait fait sauter notre gouvernement et avait liquidé notre situation financière. Malheur! lundi notre postillon nous arrivait avec un tas de lettres et des bills!... Le monde n'avait pas changé, le gouvernement King était toujours au pouvoir et nos fournisseurs nous menaçaient de la prison ou de la corde si nous ne leur envoyions pas de suite des tas de dollars...!

C'était tout simplement les mauvais chemins et le froid qui avaient arrêté notre postillon. C'est bien le cas de dire, comme notre curé: "Il y a bien des désillusions dans la vie".

Fêtes — La Noël et l'Epiphanie n'ont pas été célébrées avec l'éclat

Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

LES ANCIENS CANADIENS

par

Philippe Aubert de Gaspé

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin, propriétaire des droits d'auteur de cet ouvrage.

No. 25

Un long soupir s'échappa. de la poitrine de l'Ecossais. En proie à des pénibles réflexions, il parut indécis pendant quelques minutes, mais finit par dire d'une voix empreinte de sensibilité:

— Le capitaine d'Haberville peut bien conserver de la rancune au jeune homme qu'il a jadis aimé et comblé de bienfaits, mais il a l'âme trop noble et trop élevée pour lui infliger de coeur joie un châtiment au-dessus de ses forces: revoir les lieux qui lui rappellent de si poignants souvenirs sera déjà un supplice assez cruel, sans y rencontrer l'accueil froid que l'hospitalité exige envers un étranger.

Adieu, capitaine d'Haberville; adieu pour toujours à celui que j'appelais autrefois mon père, s'il ne me regarde plus, moi, comme son fils, et un fils qui lui a toujours porté le culte d'affectueuse reconnaissance qu'il doit à un tendre père. Je prends le ciel à témoin, M. d'Haberville, que ma vie a été empoisonnée par les remords, depuis le jour fatal où le devoir impérieux d'un officier subalterne m'imposait des actes de vandalisme qui répugnaient à mon coeur; qu'un poids énorme me pesait sans cesse sur la poitrine, même dans l'enivrement du triomphe militaire, dans les joies délirantes des bals et des festins, comme dans le silence des longues nuits sans sommeil.

Adieu pour toujours; car je vois que vous avez refusé d'écouter le récit que la bonne Supérieure devait vous faire de mes remords, de mes angoisses, de mon désespoir, avant et après l'oeuvre de destruction que, comme soldat sujet à la discipline militaire, je devais accomplir. Adieu pour la dernière fois; et, puisque tout rapport doit cesser entre nous, oh! dites, dites-moi, je vous en conjure, que la paix est rentrée dans le sein de votre excellente famille; qu'un rayon de joie illumine encore quelquefois ces visages où tout annonçait autrefois la paix de l'âme et la gaieté du coeur! Oh! dites-moi, je vous en supplie, que vous n'êtes pas constamment malheureux! Il ne me reste maintenant qu'à prier Dieu, à deux genoux, qu'il répande ses bienfaits sur une famille que j'aime avec tant d'affection! Offrir de réparer les pertes que j'ai causées, avec ma fortune qui est considérable, serait une insulte au noble d'Haberville!

Si M. d'Haberville s'était refusé à toute explication de la part de sa soeur, il n'en avait pas moins été impressionné par le récit que lui avait fait M. de Saint-Luc, du dévouement sublime de Locheill, offrant de sacrifier fortune et avenir à un sentiment exalté de gratitude. De là l'accueil à demi-cordial qu'il lui avait d'abord fait; car il est à supposer que, sans cette impression favorable, il lui aurait tourné le dos.

Les mots réparation pécuniaire firent d'abord frissonner M. d'Haberville, comme si un fer rouge eût effleuré sa peau; mais en proie à d'autres réflexions, à d'autres combats, ce mouvement d'impatience ne fut que transitoire. Il serra la poitrine à deux mains, comme s'il eût voulu extirper le reste de venin qui adhérait, malgré lui, à son coeur, tourna deux ou trois fois sur lui-même en sens inverse, fit signe à de Locheill de rester où il était, marcha d'abord très vite sur le sable du rivage, puis à pas mesurés, et, revenant enfin vers de Locheill, il lui dit:

— J'ai fait tout ce que j'ai pu, Arché, pour dissiper tout reste de rancune; mais vous me connaissez: c'est l'oeuvre du temps qui en effacera les dernières traces. Tout ce que je puis vous dire, c'est que mon coeur vous pardonne. Ma soeur, la Supérieure, m'a tout raconté: je me suis décidé à l'entendre après votre intercession pour moi auprès du gouverneur, dont m'a fait part mon ami de Saint-Luc. J'ai pensé que celui qui était prêt à sacrifier rang et fortune pour ses amis ne pouvait avoir agi que par contrainte, dans des circonstances auxquelles je fais allusion pour la dernière fois. Si vous remarquez de temps à autre quelque froideur dans mes rapports avec vous, ne paraissez pas y faire attention: laissons faire le temps.

Et il pressa cordialement la main de Locheill. Le lion était dompté.

— Comme il est probable, dit M. d'Haberville, que le calme va durer, renvoyez vos matelots, après que je leur aurai fait porter des rafraichissements, et si, par hasard, il s'élevait un vent favorable, je vous ferais transporter dans six heurs à Québec, avec ma fameuse Lubine, si toutefois vos affaires vous empêchaient de nous donner autant de temps que nous serions heureux de vous posséder sous notre toit. C'est convenu, n'est-ce pas?

Et passant amicalement son bras sous celui d'Arché, il s'achemina avec lui vers l'habitation.

— Maintenant, Arché, dit le capitaine, comment se fait-il que vous soyez chargé de ces lettres de mon fils, qui contiennent de bonnes nouvelles, comme vous venez de me le dire?

— J'ai laissé Jules à Paris, répondit Arché, il y a sept semaines, après avoir passé un mois avec lui dans l'hôtel de son oncle, M. de Germain, qui n'a pas voulu me séparer de mon ami pendant mon séjour en France; mais comme il vous sera plus agréable d'apprendre ces bonnes nouvelles de sa main même, permettez-moi de ne pas en dire davantage.

Si de Locheill fut attristé en voyant ce que l'on appelait la conquête, le hameau d'Haberville, remplacé par trois ou quatre bâtisses à peu près semblables à celles des cultivateurs aisés, il fut néanmoins agréablement surpris de l'aspect riant du domaine. Ces bâtisses neuves et récemment blanchies à la chaux, ce jardin émaillé de fleurs, ces deux vergers chargés des plus beaux fruits, les moissonneurs retournant de la prairie avec deux voitures chargées de foins odorants, tout tendait à dissiper les impressions de tristesse qu'il avait d'abord éprouvées.

A l'exception d'un canapé, de douze fauteuils en acajou et de quelques petits meubles sauvés du désastre, l'intérieur de la maison était de la plus grande simplicité: les tables, les chaises et les autres meubles étaient en bois commun, les cloisons étaient vierges de peinture et les planchers sans tapis. Les portraits de famille, qui faisaient l'orgueil des d'Haberville, n'occupaient plus leur place de rigueur dans la salle à manger, les seuls ornements des nouvelles chambres étaient quelques sapins dans les encoignures, et abondance de fleurs dans des corbeilles faites par les naturels du pays. Cette absence de meubles plus coûteux ne laissait pas cependant d'avoir ses charmes: les émanations de ces sapins, de ces fleurs, de ces bois neufs et résineux, que l'on respirait à pleine poitrine, semblaient vivifier le corps en réjouissant la vue. Il y avait partout une odeur de propreté qui ne faisait pas regretter des ameublements plus somptueux.

Toute la famille, qui avait vu venir de loin M. d'Haberville accompagné d'un étranger, s'était réunie dans le salon pour le recevoir. A l'exception de Blanche, personne ne reconnut Arché qu'on n'avait pas vu depuis dix ans. La jeune fille pâlit et se troubla d'abord à l'aspect de l'ami de son enfance, qu'elle croyait ne jamais revoir; mais se remettant promptement avec cette force d'âme qu'ont les femmes pour cacher les impressions les plus vives, elle fit, comme les deux autres dames, la profonde révérence qu'elle aurait faite à un étranger. Quant à mon oncle Raoul, il salua avec une politesse froide: il n'aimait pas les Anglais, et jurait contre eux, depuis la conquête, avec sa verve peu édifiante pour des oreilles pieuses.

— Je veux qu'un Iroquois me grille, fit le capitaine en s'adressant à Arché, si un seul d'entre eux vous reconnaît. Voyons; regardez bien ce gentilhomme: dix ans ne doivent pas l'avoir effacé de votre mémoire; je l'ai, moi, reconnu tout de suite. Parle, Blanche: tu dois, étant beaucoup plus jeune, avoir de meilleurs yeux que les autres.

— Je crois, dit celle-ci bien bas, que c'est M. de Locheill.

— Eh oui! dit M. d'Haberville, c'est Arché, qui a vu Jules dernièrement à Paris; et il nous apporte de lui les lettres qui contiennent de bonnes nouvelles. Que faites-vous donc, Arché, que vous n'embrassez pas vos anciens amis!

Toute la famille, qui ignorait jusqu'alors le changement du capitaine en faveur d'Arché, dont elle n'avait jamais osé prononcer le nom en sa présence, toute la famille qui n'attendait que l'assentiment du chef pour faire à Arché l'accueil le plus amical, fit éclater sa joie avec un abandon qui toucha de Locheill jusqu'aux larmes.

La dernière lettre de Jules contenait le passage suivant:

“J'ai pris les eaux de Barèges pour mes blessures et quoique faible encore, je suis en pleine convalescence. Le rapport des médecins est qu'il me faut du repos, et que les travaux de la guerre sont pour longtemps au-dessus de mes forces. J'ai obtenu un congé illimité pour me rétablir. Mon parent D... le ministre, et tous mes amis, me conseillent de quitter l'armée, de retourner au Canada, la nouvelle patrie de toute ma famille, et de m'y établir définitivement après avoir prêté serment de fidélité à la couronne d'Angleterre; mais je ne veux rien faire sans vous consulter. Mon frère Arché, qui a de puissants amis en Angleterre, m'a remis une lettre de recommandation d'un haut personnage à votre gouverneur Guy Carleton, que l'on dit plein d'égards pour la noblesse canadienne, dont il connaît les antécédents glorieux. Si je me décide, sur votre avis, à me fixer au Canada, j'aurai donc encore l'espoir d'être utile à mes pauvres compatriotes. J'aurai le bonheur, Dieu aidant, de vous embrasser tous vers la fin de septembre prochain. Oh! quelle jouissance, après une si longue séparation!”

Jules ajoutait dans un *Post-sriptum*:

“J'oubliais de vous dire que j'ai été présenté au Roi, qui m'a accueilli avec bonté et m'a même fait je ne sais quels éloges sur ce qu'il appelait ma belle conduite, en me nommant chevalier grand-croix du très honorable ordre royal et militaire de Saint-Louis. J'ignore quel mauvais plaisant de grand personnage m'a valu cette faveur: comme si tout Français qui portait une épée, ne s'en était pas servi pour le moins aussi bien que moi. Je pourrais citer dix officiers de ma division qui méritaient d'être décorés à ma place. Il est bien vrai que plus qu'eux j'ai eu le précieux avantage de me faire écharper comme un écervelé à chaque rencontre avec l'ennemi. C'est vraiment dommage qu'on n'ait pas institué l'ordre des fous: je n'aurais pas alors volé mon grade de chevalerie, comme celui dont Sa Majesté très chrétienne vient de me gratifier. J'espère pourtant que cet acte ne lui fermera pas les portes du paradis; et que saint Pierre aura à lui objecter d'autres peccadilles; car j'en serais au désespoir.”

De Locheill ne put s'empêcher de sourire aux mots “Majesté très chrétienne;” il lui sembla voir la mine railleuse de son ami en écrivant cette phrase.

— Toujours le même, dit M. d'Haberville.

— Ne s'occupant que des autres! s'écria-ton en choeur.

— Je gagerais ma tête contre un chelin, dit Arché, qu'il aurait été plus heureux de voir décorer un de ses amis.

— Quel fils! dit la mère.

— Quel frère! ajouta Blanche.

— Oh! oui! quel frère! dit de Locheill avec la plus vive émotion.

— Et quel neveu donc ai-je formé, moi! s'écria mon oncle Raoul en coupant l'air de haut en bas avec sa canne, comme s'il eût été armé d'un sabre de cavalerie. C'en est un prince, celui-là, qui sait distinguer le mérite et le récompenser! Elle n'est pas dégoûtée cette Majesté de France; elle sait qu'avec cent officiers comme Jules, elle pourrait reprendre l'offensive, parcourir l'Europe avec ses armées triomphantes, franchir le Détroit comme un autre Guillaume, écraser la fière Albion, et reconquérir ses colonies!

Et mon oncle Raoul coupa de nouveau l'air en tout sens avec sa canne, au péril imminent de ceux qui tenaient à conserver intacts leurs yeux, leurs nez et leurs mâchoires menacés par cette charge d'un nouveau genre. Le chevalier regarda ensuite tout le monde d'un air fier et capable; et à l'aide de sa canne, alla s'asseoir sur un fauteuil pour se reposer des lauriers qu'il venait de faire cueillir au roi de France avec cent officiers comme son neveu.

L'arrivée de Locheill avec les lettres de Jules répandit la joie la plus vive dans tous les coeurs de cette excellente famille; on ne pouvait se lasser de l'interroger sur un être si cher, sur des parents et des amis qu'on avait peu d'espoir de revoir, sur le faubourg Saint-Germain, sur la cour de France, sur ses propres aventures depuis son départ du Canada.

Arché voulut voir ensuite les domestiques: il trouva la mulâtresse Lisette occupée dans la cuisine des apprêts du diner: elle lui sauta au cou comme elle faisait jadis quand il venait au manoir pendant les vacances du collège avec Jules qu'elle avait élevé; et les sanglots lui coupèrent la voix.

Cette mulâtresse, que le capitaine avait achetée à l'âge de quatre ans, était, malgré ses défauts, très attachée à toute la famille. Elle ne craignait un peu que le maître; quant à la maîtresse, sur le principe qu'elle était plus ancienne qu'elle dans la maison, elle ne lui obéissait qu'en temps et lieux. Blanche et son frère étaient les seuls qui, par la douceur, lui faisaient faire ce qu'ils voulaient: et quoique Jules la fit endiabler très souvent, elle ne faisait que rire de ses espiègleries; toujours prête, en outre, à cacher ses fredaines et à prendre sa défense quand ses parents le grondaient.

M. d'Haberville, à bout de patience, l'avait depuis longtemps émancipée; mais “elle se moquait de son émancipation comme de “ça,” disait-elle, en se faisant claquer les doigts, “car elle avait “autant droit de rester à la maison où elle avait été élevée, que lui “et tous les siens.” Si son maître exaspéré la mettait dehors par la porte du nord, elle rentrait aussitôt par la porte du sud, et *vice versa*.

Cette même femme d'un caractère indomptable, avait néanmoins été aussi affectée des malheurs de ses maîtres, que si elle eût été leur propre fille; et, chose étrange, tout le temps qu'elle vit le capitaine en proie aux noires vapeurs qui le dévoraient, elle fut soumise et obéissante à tous les ordres qu'elle recevait, se multipliant pour faire seule la besogne de deux servantes. Quand elle était seule avec Blanche, elle se jetait souvent à son cou en sanglotant, et la noble demoiselle faisait trêve à ses chagrins pour consoler la pauvre esclave. Il faut dire à la louange de Lisette qu'aussitôt le bonheur revenu dans la famille, elle redevint aussi volontaire qu'auparavant.

De Locheill, en sortant de la cuisine, courut au-devant de José, qui revenait du jardin en chantant, chargé de légumes et de fruits.

— Faites excuse, lui dit José, si je ne vous présente que la main gauche; j'ai oublié l'autre sur les plaines d'Abraham. Je n'ai pas, d'ailleurs de reproche à faire à la petite jupe (sauf le respect que je vous dois) qui m'en a débarrassé: il a fait les choses en conscience; il me l'a coupée si proprement dans la jointure du poignet qu'il a exempté bien de la besogne au chirurgien qui a fait le pansement. Il est vrai de dire que nous sommes qui dirait à peu près quittes, la petite jupe et moi; car, faisant le plongeon pour reprendre mon fusil tombé à terre, je lui passai ma baïonnette au travers du corps. Après tout, c'est pour le mieux, car que ferais-je de ma main droite à présent qu'on ne se bat plus? Pas plus de guerre que sur la main, depuis que l'Anglais est maître du pays, ajouta José en soupirant.

— Il paraît, mon cher José, reprit de Locheill en riant, que vous savez très bien vous passer de la main droite, quand la gauche vous reste.

— C'est vrai, fit José: ça peut faire dans les cas pressés, comme dans une escarmouche avec la petite jupe; mais, à vous dire vrai, j'ai bien regretté d'être manchot. Je n'aurai.. pas eu trop de mes deux mains pour servir mes bons maîtres.Les temps ont été durs, allez: mais, Dieu merci, le plus fort est fait.

Et une larme roula dans les yeux du fidèle José.

De Locheill se rendit ensuite auprès des moissonneurs, occupés à râteler et à charger les charrettes de foin; c'étaient tous des vieilles connaissances qui le reçurent avec amitié; car le capitaine excepté, toute la famille, et Jules, avant son départ pour l'Europe, s'étaient fait un devoir de le disculper.

Le diner, servi avec la plus grande simplicité, fut néanmoins très abondant, grâce au gibier dont grèves et forêts foisonnaient dans cette saison. L'argenterie était réduite au plus strict nécessaire; outre les cuillères, fourchettes et gobelets obligés, un seul pot de forme antique, aux armes d'Haberville, attestait l'opulence de cette famille. Le dessert, tout composé des fruits de la saison, fut apporté sur des feuilles d'érables dans les *cassots* et des corbeilles qui témoignaient de l'industrie des anciens aborigènes. Un petit verre de cassis avant le repas pour aiguiser l'appétit, de la bière d'épinette faite avec les branches même de l'arbre, du vin d'Espagne que l'on buvait presque toujours trempé, furent les seules liqueurs que l'hospitalité du seigneur d'Haberville put offrir à son convive; ce qui n'empêcha pas la gaieté la plus aimable de régner pendant tout le repas; car cette famille, après de longues privations, de longues souffrances, semblait ressaisir une vie nouvelle. M. d'Haberville, s'il n'eût craint de blesser Arché, n'aurait pas manqué de faire un badinage sur l'absence du champagne, remplacé par la bière mousseuse d'épinette.

— Maintenant que nous sommes en famille, dit le capitaine à Arché en souriant, occupons-nous de l'avenir de mon fils. Quant à moi, vieux et usé, avant le temps, par les fatigues de la guerre, j'ai une bonne excuse pour ne pas servir le nouveau gouvernement: ce n'est pas à mon âge, d'ailleurs, que je tirerais l'épée contre la France, que j'ai servie pendant plus de trente ans. Plutôt mourir cent fois!

(à suivre)

Les Anciens Canadiens, *par Philippe Aubert de Gaspé. En vente à la librairie Beauchemin, Montréal au prix d'une piastre le volume broché.*

Prince-Albert

Soirée de l'A.C.F.C. dimanche

Dimanche prochain, à l'issue des vêpres il y aura une soirée de l'A. C. F. C. dans la salle paroissiale. Programme habituel de cartes, chant, musique, etc.

M. l'abbé Brodeur, procureur de l'évêché, fera une causerie dont le sujet sera tout naturellement la prochaine convention. Tous les Franco-Canadiens de Prince-Albert voudront être là pour l'entendre. Le moment est venu de coordonner tous les efforts et toutes les bonnes volontés en vue du grand événement. Les officiers du cercle local comptent donc sur la présence de tous les membres dimanche soir.

La Bonne Presse

L'assemblée annuelle de la compagnie "La Bonne Presse Limitée" a eu lieu mercredi soir aux bureaux du *Patriote*. Etaient présents: R. P. Delmas, O.M.I., de Duck Lake; MM. les abbés J.-H. Brodeur, de Prince-Albert; C. Bourdel, de Howell; L.-I. Adam; de Saint-Louis: J.-A. Joyal, de Debden; MM. P. Schmidt, de Duck Lake; J.-E. Morrier, D. Frémont, J.-A. Fortin; G. Morael, de Prince-Albert.

Après examen du rapport financier et discussion des affaires générales de la compagnie, on a procédé à l'élection des directeurs pour 1923. Ont été élus: MM. les abbés J.-H. Brodeur, L.-I. Adam, D. E. Paquette, MM. J.-E. Morrier, R. Denis, L. Valade, A.-H. Morin.

Les nouveaux directeurs se sont réunis le lendemain et ont constitué leur bureau comme suit:

Président d'honneur: S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon.

Vice-présidents d'honneur: Honorable W. F. A. Turgeon, juge de la Cour d'appel; Honorable J.-M. Uhrich, secrétaire provincial.

Président: M. J.-E Morrier.

Vice-président: M. l'abbé L.-I. Adam.

Secrétaire-trésorier: M. l'abbé J.-H. Brodeur.

M. l'abbé S. Caron

Nous sommes heureux d'annoncer que l'état de M. l'abbé S. Caron, chancelier de l'évêché, qui a été opéré le 11 courant à l'hôpital Saint-Paul de Saskatoon, est assez satisfaisant. Pendant les premiers jours qui ont suivi l'opération, le malade a été dans une situation critique; mais bien qu'il demeure encore faible, on n'a plus aucune inquiétude à son sujet. Nul doute que les bons soins dont il est entouré hâteront une guérison que tous ses amis appellent de leurs voeux.

— Sir Henry Thornton, président de la commission des Chemins de fer Nationaux, arrive ce matin à Prince-Albert, accompagné d'une nombreuse suite de hauts fonctionnaires des chemins de fer. La Chambre de Commerce lui offre un déjeuner à l'Hôtel Empress.

— M. A. B. Cook, commissaire provincial de la Ligue anti-tuberculeuse et gérant général du Sanatorium de Fort Qu'Appelle, sera dans notre ville le mercredi 31 janvier. Il donnera une conférence à l'Hôtel de Ville dans la soirée.

— M. l'abbé A Munro, curé de la cathédrale sera l'un des principaux orateurs au banquet Burns, qui aura lieu demain.

— Mme E. P. Godin, qui était à Saskatoon samedi, a visité M. l'abbé Caron à l'hôpital Saint-Paul.

— MM. et Mme Narcisse Cyr, de Debden, sont passés ici la semaine dernière venant du Manitoba, où ils avaient été visiter les soeurs de Mme Cyr, établies à Dunrea. Bien que nos compatriotes aient beaucoup admiré les vieilles paroisses manitobaines, qui leur rappelaient la province de Québec, ils préfèrent encore, nous ont-ils déclaré, Debden et la région du nord de la Saskatchewan.

— Mme Pinard, de cette ville, est gravement malade à l'hôpital de la Sainte-Famille, où elle a subi une opération aux poumons.

— La Chambre de Commerce a renouvelé son bureau; il se compose comme suit pour 1923:

Président, J. H. Lindsay, K.C., O.B.E.; vice-président, A. J. Reynolds; trésorier, J. G. Penney.

Comité exécutif: Geo. W. Baker, Colin E. Baker, B. L. Clemons, Geo. H. Carr, G. L. Dempster, Stanley Davidson, J. S. Fowlie, A. D. Gordon, J. B. Kernaghan, Chas. H. Lacroix, A. H. Logan, P. W. Mahon, Mark Musk, O. B. Manville, Dr D. P. Miller, E. C. Osborn, F. J. O'Leary, J. P. M. Sibbald, A. I. Wilkinson, R. Young, E. F. R. Zoellner.

Le train exposition canadien en France

Ottawa — L'honorable sénateur C.-P. Beaubien, présidera le comité nommé par le gouvernement fédéral pour voir à l'organisation du train-exposition qui doit circuler en France dans le but d'annoncer les produits canadiens. Le parlement à la dernière session a voté $50,000 pour cette exposition. Le comité se composera de M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques, vice-président, MM. F.-C. Ohara sous-ministre du commerce, A.-W. Tolmie, commissaire des expositions, J.-E. Walsh, gérant de l'Association des manufacturiers canadiens, des honorables Ernest Lapointe J.-A. Robb, Raoul Dandurand, Rodolphe Lemieux, sir Henry Thorton, du président du Pacifique Canadien et autres Canadiens éminents. Le président honoraire est l'hon. Mackenzie King.

La France achètera un immeuble à Montréal pour son Consulat

Paris — La France entrera bientôt dans ses meubles à Montréal; en d'autres termes, le consulat général de la République au Canada aura son immeuble à lui. Bien que toutes les formalités ne soient pas encore remplies à ce sujet, on peut dire que ce projet ne tardera guère à prendre corps.

Il en avait été question en 1914, mais la guerre vint qui en empêcha la réalisation. Ces jours derniers, M. Fournier-Sarlovèze, qui fit, comme on sait, partie de la mission Fayolle en Amérique, ramena la chose sur le tapis de la Chambre. Il attira l'attention du gouvernement sur l'"état déplorable dans lequel se trouvent certains hôtels diplomatiques français et, en particulier, l'ambassade de France à Washington." D'autre part, déclare-t-il dans la province de Québec, le consul général est obligé de louer une modeste villa indigne du représentant de la France." Et, s'adressant au ministre des Beaux-arts, il lui demanda s'il y avait un programme d'améliorations prévu en ce qui concerne ces bâtiments. M. Bérard répondit que dès que le ministre des affaires étrangères lui fera des propositions, les travaux interrompus par la guerre seront repris.

Nous apprenons, d'autre source, qu'en ce qui concerne Montréal, la France se portera acquéreur d'un immeuble qui servira à la fois de bureau au consulat et d'hôtel au consul.

Nouveau céréaliste du Dominion

Ottawa — L.-H. Newman, secrétaire de l'Association des producteurs de semences canadiens, a été nommé céréaliste du Dominion. Il succède au Dr Charles Sanders, qui a démissionné pour raison de santé. On sait que le Dr Sanders est le découvreur du blé Marquis.

Proposeur et secondeur de l'adresse

Ottawa — M. Henry Putman, député de Colchester, est celui qui doit proposer l'adresse en réponse au discours du trône et M. Théodule Rhéaume, le nouveau député de Jacques Cartier, doit le seconder. Ce dernier parlera en français.

Le proposeur de l'adresse est l'un des nouveaux représentants libéraux de la Nouvelle-Ecosse. Sa victoire dans le comté de Colchester a été considérée comme l'une des surprises de l'élection de 1921, alors qu'il défit l'hon. F. D. McCurdy. M. Rhéaume a été élu par acclamation, au mois de décembre, pour prendre la place de M. D. A. Lafortune.

Nouvelle monnaie italienne

On mande de Rome au *Daily Mail* que M. Mussolini a ordonné la frappe de nouvelles pièces de monnaie au coin du faisceau romain, emblème de l'ancienne Rome dont les fascistes ont tiré leur nom. "Ce sera, a-t-il dit, un symbole de la vieille Italie ressuscitée par le fascisme."

Le beau succès d'une Canadienne

Montréal — Un cablôgramme de Bruxelles annonce que Mlle Ruth Pryce, de Montréal, actuellement au Conservatoire de Bruxelles, a gagné la bourse de 40,000 francs pour le concours de quatuor à cordes. Mlle Pryce est âgée de 23 ans et a gagné le prix d'Europe pour le violon, il y a deux ans. Elle est partie en 1921 pour aller étudier à Bruxelles; elle a continué ses études au Conservatoire où elle a remporté de nouveaux succès et fait honneur à son professeur, M. Camille Couture, de Montréal.

EDMONTON — Au cours d'un incendie dans le bloc Bucholz, au milieu de la nuit, Mrs Bulgin a été brûlée à mort. Une autre femme, Mme Hope, qui a sauté de sa fenêtre avec ses deux enfants s'est brisé une jambe: les enfants n'ont pas eu de mal.

MONTREAL — Un incendie d'origine inexplicable a ravagé une partie de l'annexe ouest de l'Académie du Plateau, rue Sainte-Catherine, et y a causé des dommages estimés à vingt mille dollars.

CALGARY, Alta. — Sept ans de détention au pénitencier de Prince Albert, a été la sentence prononcée par le magistrat Sanderson contre S. E. Sinott, avocat et ancien maire de Calgary, convaincu, de son propre aveu, de s'être approprié une somme d'environ $2,500, appartenant à ses clients.

La ventilation des étables

C'est avec raison que l'on dit que l'hivernage du bétail est un mal nécessaire. Les animaux de la ferme, comme ceux de la forêt, sont faits pour vivre en plein air. L'exploitation commerciale de notre industrie animale veut que nos vaches et nos autres bovins soient aujourd'hui gardés dans des conditions artificielles. Pour tirer un revenu avantageux de la nourriture qu'on leur donne, il faut en effet que les animaux soient tenus confortables pendant la saison froide de l'année. Les vieilles étables en contrebas, tant prisées il y a trente ou quarante ans, sont aujourd'hui condamnées, et à juste titre, parce qu'elles ne laissent pas entrer l'air pur et sain du dehors. On n'en construit plus de pareilles aujourd'hui parce qu'on a compris qu'elles font tort à la santé des animaux que l'on y loge. Si l'on veut en effet que les bestiaux se tiennent en bon état de santé, il faut leur donner de l'air pur. On peut obtenir le renouvellement de l'air au moyen d'un bon système de ventilation. Beaucoup d'étables ont été refaites dernièrement et munies de système de ventilation, mais les résultats n'ont pas toujours été satisfaisants.

Il y a en effet bien des systèmes, et, du reste, les meilleurs de ces systèmes, une fois installés, ne valent rien s'ils ne sont pas bien conduits. Un changement de température, une saute de vent, nécessitent quelques changements dans le réglage des clefs. On voit souvent d'excellents systèmes condamnés quand en réalité c'est le réglage qui était mauvais. Il est important également, lorsqu'on installe un système, de lui donner toute la capacité voulue et d'installer des clefs et des moyens de réglage pour les variations excessives de température.

Le nombre de bêtes à loger est important dans le fonctionnement d'un système de ventilation. Les fermes expérimentales ont constaté qu'il faut donner de 600 à 800 pieds cubes d'espace d'air pour chaque animal adulte, afin de maintenir une bonne température et un air assez pur lorsque le système de ventilation fonctionne bien.

Bien des systèmes de ventilation ont été essayés aux fermes expérimentales. Après dix années d'expériences avec toutes sortes d'étables et toutes sortes d'appareils, on a constaté que le système Rutherford est superieur à tous les autres. Le principe de ce système est presque identique à celui du poêle ordinaire de la maison. Le conduit de sortie, qui se dirige vers le haut du bâtiment, pour passer à travers le toit, correspond à la cheminée. Les animaux corespondent au combustible dans le poêle, car ils engendrent la chaleur qui cause une élévation de température et l'air passe à travers le conduit de sortie. Les bouches d'entrée ou bouches d'appel, qui sont au plancher, correspondent à l'ouverture sur le devant du poêle. Le système Rutherford est automatique sous ce rapport, il fonctionne plus ou moins activement suivant la température de l'étable. Tous ceux qui viennent visiter les fermes expérimentales fédérales peuvent voir ce système en fonctionnement et se le faire expliquer. Ceux qui peuvent l'examiner sur place peuvent encore se renseigner sur son installation en consultant le bulletin No. 78, de la division des fermes expérimentales, "La ventilation des bâtiments de la ferme", qu'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

Louis Pasteur

(Suite et fin)

Cet homme qui concentrait tout son être pour découvrir les secrets de la nature, ce vrai savant avait la foi. Aurait-il pu agir comme il agissait s'il n'avait pas cru? Je ne peux m'empêcher de transcrire un passage du livre de Robert Vallery-Radot, qui est d'une beauté impressionnante:

"Il ne comprenait pas — avec le sentiment spiritualiste qui l'animait et qui lui faisait réclamer pour la vie intérieure la même liberté que pour les recherches scientifiques, — il ne comprenait pas certains donneurs d'explications faciles qui affirment que la matière s'est organisée d'elle-même et qui, considérant comme tout simple le spectacle d'ensemble dont la terre n'est qu'une partie infime, ne sont nullement émus par la puissance infinie qui a fait les mondes. Pour lui, il croyait à la divine impulsion qui a formé l'univers. Avec les élans de son coeur, il proclamait l'immortalité de l'âme.

Sa manière d'envisager la vie humaine, malgré les tristesses, les lourdes épreuves, avait quelque chose de souverainement consolateur. "Nul effort n'est perdu," disait-il, donnant ainsi la plus virile leçon de philosophie aux esprits sulbaternes qui ne voient dans tout travail que le résultat immédiat, et, dès la première déception, se laissent aller au découragement. Dans son respect du grand phénomène de conscience qui fait que presque tous les hommes, enveloppés par le mystère de l'univers, ont la prescience d'un idéal, d'un Dieu, il trouvait que **la grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître.** Il était convaincu que nulle prière n'est vaine. Si tout est simple pour les simples, tout est grand pour les grands: c'est à travers "les divines régions du savoir et de la lumière" qu'il se représentait ceux qui ne sont plus."

Pasteur a mis à nu la faiblesse du positivisme en disant: "Il ne tient pas compte de la plus importante des notions positives, celle de l'infini." Et il ajoutait: "Ne sera-t-il pas toujours dans la destinée de l'homme de se demander: qu'y a-t-il au delà de ce monde?"

Reçu à l'Académie française, il reprend cette idée dans son discours: "Qu'y a-t-il au delà? L'esprit humain, poussé par une force invincible, ne cessera jamais de se demander: Qu'y a-t-il au delà? Veut-il s'arrêter soit dans le temps, soit dans l'espace? Comme le point où il s'arrête n'est qu'une grandeur finie, plus grande seulement que toutes celles qui l'ont précédée, à peine commence-t-il à l'envisager que revient l'implacable question, et toujours sans qu'il puisse faire taire le cri de sa curiosité. Il ne sert de rien de répondre: au delà sont des espaces, des temps ou des grandeurs sans limite. Nul ne comprend ces paroles. Celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions, car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner. Encore à ce moment de poignantes angoisses, il faut demander grâce à sa raison: tous les ressorts de la vie intellectuelle menacent de se détendre; on se sent près d'être saisi par la sublime folie de Pascal. Cette notion positive et primordiale, le positivisme l'écarte gratuitement elle et toutes ses conséquences dans la vie des sociétés." En s'exprimant ainsi, Pasteur parlait avec une belle impétuosité, car c'était son âme même qui jaillissait.

Parmi toutes les recherches faites au laboratoire, il en était une qui, aux yeux de Pasteur, primait toutes les autres: l'étude de la rage. On sait comment il y réussit, puisque c'est surtout comme guérisseur de la rage que Pasteur est célèbre. Mais que de peines et de luttes la découverte du vaccin sauveur lui coûta-t-elle! Et quand il fit inoculer le petit Joseph Meister, écolier alsacien mordu par un chien, le doute s'insinua dans son esprit, qui connaissait cependant peu les défaillances. On raconte que, la nuit qui suivit cette expérience, il ne se coucha pas et fit une promenade sans arrêt dans la chambre contiguë à celle du petit malade. Le résultat foudroya ce doute de quelques heures, en confirmant les espoirs de plusieurs années; mais ce résultat se fit attendre, car ce ne fut que deux mois après la première inoculation que Pasteur fut réellement sûr de sa méthode.

Si l'on veut arriver à quelque chose, il faut croire et avoir de la patience. Ainsi procéda Pasteur.

A la suite de tant d'émotions et de travail — d'autres inoculations suivirent la première, et fort angoissantes aussi, — la santé de Pasteur s'altéra. Il partit pour Bordighera en vue de calmer un peu son coeur qui battait très irrégulièrement. Un violent tremblement de terre le chassa d'Italie dans la ville où il avait passé toute son enfance, Arbois. Quelques semaines après, eut lieu l'inauguration de l'Institut qui porte son nom. Pasteur ne put parler; ce fut son fils qui lut son discours où il disait: "Hélas! j'ai la poignante mélancolie d'entrer dans cette demeure du travail comme un homme vaincu du temps..." Pasteur se sentait malade et vieilli: on comprend qu'une telle intelligence dut en souffrir!

Et son soixante-dixième anniversaire approchait. Le jour qui vous sacre vieillard, Pasteur, eut une véritable apothéose: médaille offerte par l'Académie des sciences, réunion dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, où les délégués des Sociétés savantes de France et de l'étranger, les membres de l'Institut, les professeurs des Facultés, les élèves des lycées et des écoles acclamèrent le grand savant dans une ovation grandiose.

Pasteur, trop ému, ne put remercier de lui-même: ce fut encore son fils qui parla pour lui. S'adressant aux jeunes, il disait: "Jeunes gens, jeunes gens, confiez-vous à ces méthodes sûres, puissantes, dont nous ne connaissons encore que les premiers secrets. Et tous, quelle que soit votre carrière, ne vous laissez pas atteindre par le scepticisme dénigrant et stérile, ne vous laissez pas décourager par les tristesses de certaines heures qui passent sur une nation. Vivez dans la paix sereine des laboratoires et des bibliothèques. Dites-vous d'abord: "Qu'ai-je fait pour mon instruction?" Puis, à mesure que vous avancerez: "Qu'ai-je fait pour mon pays?" jusqu'au moment où vous aurez peut-être cet immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès et au bien de l'humanité. Mais que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire: "J'ai fait ce que j'ai pu."

Trois ans passèrent et Pasteur mourut. Il mourut simplement, sans bruit, un crucifix entre les mains. Ainsi font les grands hommes, ils ont une vie amoureuse de la vie, et, à l'heure du dernier soupir, ils acceptent leur sort parce qu'ils espèrent.

En écrivant cet article, je crois avoir bien mal rendu la belle physionomie de Pasteur; c'est si difficile de s'adapter à ceux qui furent grands: nous ne sommes pas au même niveau! On aperçoit un des côtés de leur esprit, on ne peut pas embrasser toute l'activité de leur être; par suite, le jugement qu'on se forme d'eux est inférieur. Et il ne reste plus qu'un grand sentiment d'admiration.

Jacques Bechetoille.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1, 1.07 3-4; Nord No. 2, 1.06 3-4; Nord No.3, 1.04; No. 4 99; No. 5 92; No. 6, 85; fourrage 76; voie, 1.08.

Avoine — No. 2 C. W., 46 5-8; No. 3 C. W. et fourrage extra No. 1, 42 1-8; fourrage No. 1, 40 1-8; No. 2, 38 7-8; rejetée, 36 5-8; voie, 46 5-8.

Orge — No. 3 C. W., 53 5-8; No. 4, C.W., 49 5-8; rejeté et fourrage, 45; voie, 53 3-4.

Lin — No. 1 N. W. C., 2,17 1-4; No. 2 C.W., 2.13 3-4; No. 2 C. W. et rejeté, 1.89 3-4; voie, 2.16 3-4.

Seiggle — No. 2 C. W. 79 1-2.

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, $5 et $5.50.

Génisses de boucherie de choix, $6.00.

Vaches de boucherie, $3.50 et $4.

Porcs de choix, $9.00 et $9.90.

Brebis de boucheries, $9.50 à $10.50.

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No.1, 87; No.2, 85; No. 3, 83; No. 4, 77; No. 5, 72.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE DES HOMMES QUI désirent des positions qui leur donneront de $25 à $50 par semaine. Nous pouvons vous assurer une position permanente, comme nous avons une grande demande pour mécaniciens compétents de garage, ingénieurs, experts en piles et en électricité, vulcaniseurs, etc. Il y a aussi des centaines de demandes pour chauffeurs de camions et de taxis. Si vous voulez apprendre, nous promettons de vous rendre compétents en très peu de temps. Classes de jour et du soir. Entrainement scientifique pratique garanti. Demandez notre catalogue fourni gratuitement et notre proposition spéciale. Hemphill Auto & Engeneering Schools 119 20th st. E. Saskatoon.
Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 36—

JEUNE HOMMME de 28 ans, bien installé sur une demi-section de terre désirerait épouser jeune fille ou veuve avec ou sans enfant. Adressez Sabin Faurit, St-Brieux, Sask. 48-p

A VENDRE — Terre de 160 acres, dont 90 en culture, terrain de première classe. Bonne eau. Située à 2½ milles du village de Domremy. Pour plus amples informations s'adresser à: boite 6, Domremy, Sask. 48-p

ON DEMANDE pour le district scolaire de St-Victor, un instituteur bilingue avec expérience. Salaire $1,300 pour dix mois de classe. S'adresser avec références à Eugène Lalonde, sec-trés., St-Victor, Sask. 47-48

TERRES A VENDRE — Une terre tout près de l'église, du magasin et d'une boutique de forge, étable neuve de 30x30. Autre terre à 3 milles de l'église, à un demi-mille de deux magasins et du bureau de poste, maison, bonne eau, 150 voyages de foin; 60 acres en culture, 5 acres seulement couverts de branches. Une autre terre à 6 milles de l'église, un quart de mille de l'église. Je vendrais $11 l'acre. Roulant et 8 chevaux. Conditions avantageuses. John Bérubé, Zénon Park, Sask. 46-50

A VENDRE — Graine de Millet Sibérien $4.00 les 100 livres. Emile Carrier Willow-Bunch. 47P

ON DEMANDE pour l'école de Bellevue, une institutrice catholique qualifiée. Diplôme 2ème ou 3ème classe, pouvant enseigner français et anglais; pour 9 mois de calendrier: école près de l'église. Salaire $100 par mois. S'adresser à Hildège Gaudet, sec., Garonne P. O., Sask. 47

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE qualifié, enseignant anglais et français, certificat 2me ou 3me classe. District Scolaire, Miora Lake No. 3116. Ecole ouvre entre 1er et 10 février. Salaire 1,000 dollars pour dix mois d'enseignement. L. N. Legars, sec.-trés., St. Brieux, Sask. 44-47

ON DEMANDE TRAVAIL LEGER propre et permanent à l'intérieur. Salaire, $25 à $50 par semaine. D'après notre système, vous pourez gagner tout en apprenant le métier de barbier. Nous fournissons les outils. Positions garanties et nous vous aidons à ouvrir votre salon de toilette. Expérience pas nécessaire, l'apprentissage ne dure pas longtemps. Demandez notre catalogue et notre proposition spéciale. Hemphill Barber College 119 20th St. E. Saskatoon.
Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 36—

A VENDRE — Restaurant dans un bon centre, bonnes conditions pour personne connaissant les deux langues. S'adresser à Henri Cloutier, Spalding, Sask. 46-50

REPRESENTANTS DEMANDES — Une des plus importantes manufactures du Canada dans les habits pour hommes désire s'assurer les services d'un certain nombre de représentants dans l'Ouest canadien pour vendre directement au consommateur des habits de toute première qualité à prix raisonnables.

Aucune demande ne sera considérée à moins que le candidat ne puisse fournir de bonnes références et des garanties sérieuses de solvabilité.

Un représentant sérieux et actif devrait se faire au moins $5.00 de salaire par semaine. En faisant sa demande, on est prié de mentionner le territoire qu'on pourrait couvrir. Pour détails s'adresser à: Albert J. Beland, 1552 Mance, Montréal, Qué. 47

INSTITUTRICE DEMANDEE pour l'école Piché, ayant ses diplômes pour la Saskatchewan; capable d'enseigner le français et l'anglais et pouvant commencer aussitôt que possible. S'adresser à Amédée Piché, Sec., Gravelbourg, Sask. 45-49

A VENDRE — Boutique de forge et à bois, et maison privée. Boutique bien pourvue de machineries dans une paroisse canadienne-française, église, couvent, etc. Raisons de vente: l'âge et une santé faiblissante. Pour particularités, s'adresser au *Patriote*. 47-p

INSTITUTRICE pour l'arrondissement scolaire d'Albertville, No. 3420, pouvant enseigner les deux langues; n'importe quel diplôme pour la Saskatchewan. S'adresser à J. A. Francoeur, Sec. intérimaire, Albertville, Sask. 45-49

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE demandé, de préférence instituteur, qualifié pour la Saskatchewan, pouvant enseigner les deux langues, pour l'école de White Star. Ouverture le 1er février. S'adresser au secrétaire-trésorier Angus, Prince-Albert. 46-48

ON DEMANDE — Commission scolaire d'Ormeaux, No. 2943, institutrice ou instituteur qualifié pour la province, pouvant enseigner le français et l'anglais. Bon salaire. Pour plus amples informations s'adresser à Jos. Brassard sec.-trés. Eldred. 46-50

A VENDRE — Magnifique ferme, environ 325 acres dont 200 acres en culture; excellente terre à blé, agréablement située sur les bords d'un beau lac. 1 mille de l'école, 4 milles de l'église. 6 milles de la station. Paroisse canadienne-française de la Saskatchewan nord. Cette ferme est toute clôturée et possède une bonne maison, écurie, 2 graineries, glacière. Prix et conditions de vente: $6.000 dont $1.000 comptant, balance $600 par année à 7 p. c. d'intérêt, ou $5.500 comptant. S'adresser au *Patriote*. 49P-51P-1P